



ARAC Occitanie



Pré-diagnostic environnemental

8 septembre 2021

**Projet d'implantation d'un
lycée sur la commune de
Fabrègues (34)**



Citation recommandée	Biotope 2021, Pré-diagnostic environnemental, Projet d'implantation d'un lycée sur la commune de Fabrègues (34), Septembre 2021	
Version/Indice	V1	
Date	08/09/2021	
Nom de fichier	Prediag_Fabregues_08092021	
N° de contrat	20210720	
Assistance à maîtrise d'ouvrage	ARAC Occitanie (Agence Régionale Aménagement Construction Occitanie), 117 Rue des États Généraux, 34000 Montpellier	
Biotope, Rédacteur	Estelle DABEAU Chargée de mission	Contact : Tél : 04 67 18 84 84 edabeau@biotope.fr
Biotope, Contrôleur qualité	Delphine GONCALVES Directrice d'études	Contact : Tél : 04 67 18 67 78 dgoncalves@biotope.fr

Sauf mention contraire explicite, toutes les photos du rapport ont été prises sur site par le personnel de Biotope dans le cadre des prospections de terrain.

Sommaire

1	Avant-propos	4
1.1	Localisation du site, contexte d'étude et méthode appliquée	4
2	Pré-diagnostic écologique relatif aux sites de Fabrègues	7
2.1	Espaces naturels d'intérêt	7
2.1.1	Espaces naturels réglementés	7
2.1.2	Espaces naturels d'inventaire	9
2.1.3	Autres zonages du patrimoine naturel	11
2.1.4	Zones humides	14
2.1.5	Continuités écologiques	16
2.2	Repérage de terrain	18
2.2.1	Site 1	18
2.2.2	Site 2	25
3	Analyse comparative des hypothèses d'implantation du lycée	32
4	Annexes	41
	Annexe 1 : Synthèse des statuts réglementaires	41
	Annexe 2 : Liste complète des espèces présentes	42

1 Avant-propos

1.1 Localisation du site, contexte d'étude et méthode appliquée

Le projet d'implantation d'un nouveau lycée au sud-ouest de Montpellier s'inscrit dans la volonté et l'ambition du Conseil Régional d'Occitanie de désengorger les classes dans les lycées de l'ouest montpelliérain, qui souffrent de sureffectifs. Par ailleurs, ce lycée a pour vocation de drainer les élèves de 9 communes : Aumelas, Montbazin, Cournonsec, Cournonterral, Gigan, Fabrègues, Saussan, Pignan et Murviel-lès-Montpellier. Ces élèves ont aujourd'hui des temps de transports variant entre une heure et une heure et demie.

Au démarrage de la réflexion du projet, trois sites avaient été identifiés pour accueillir cette structure. Deux étaient localisés sur le territoire communal de Fabrègues, et un sur la commune de Cournonterral. Le choix d'implantation de l'établissement s'est porté sur Cournonterral. Afin de renforcer la justification du choix du site, la Région souhaite disposer d'une analyse environnementale sommaire des autres sites étudiés.

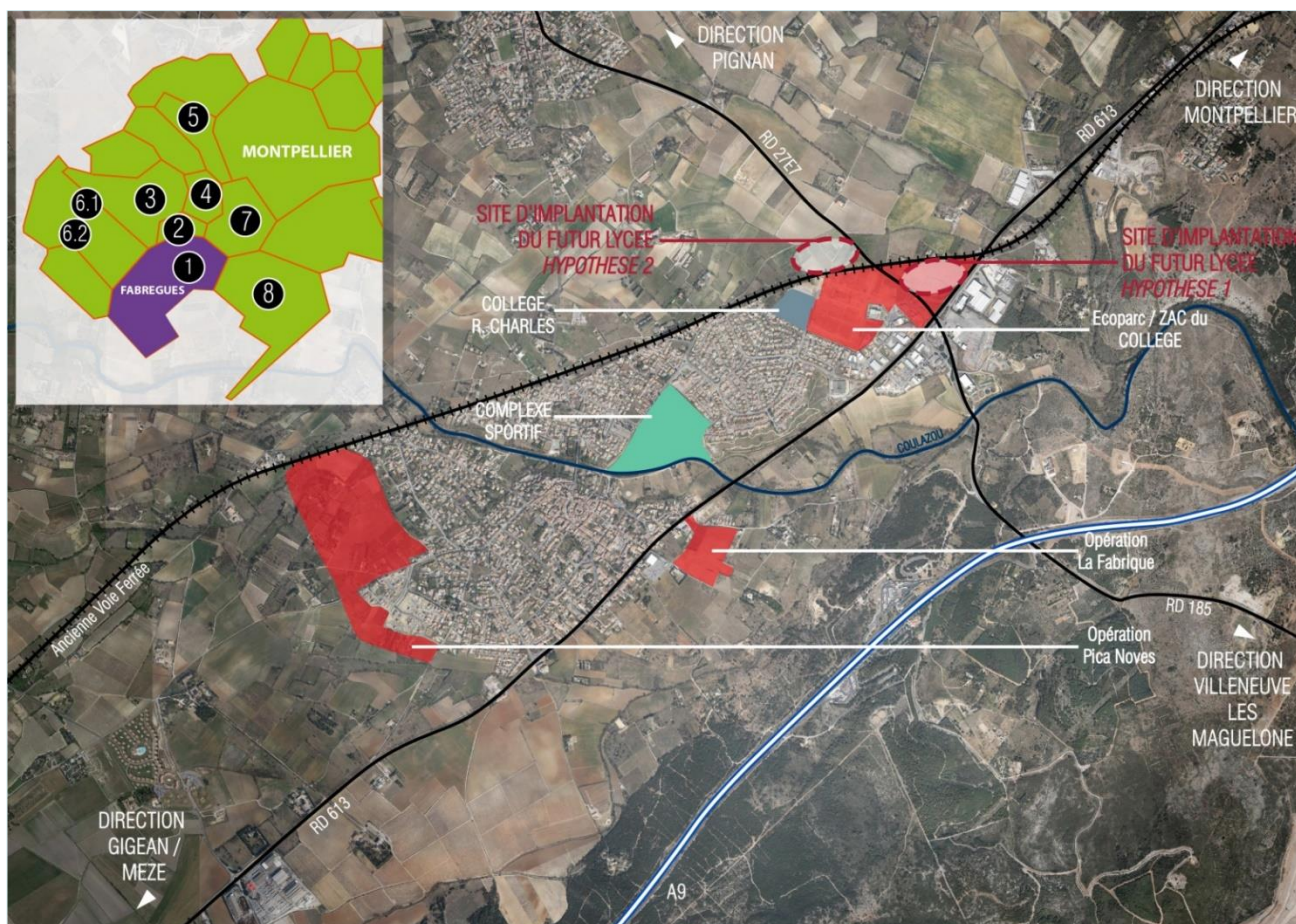


Figure 1 : Hypothèse 1 et 2 (Fabrègues)



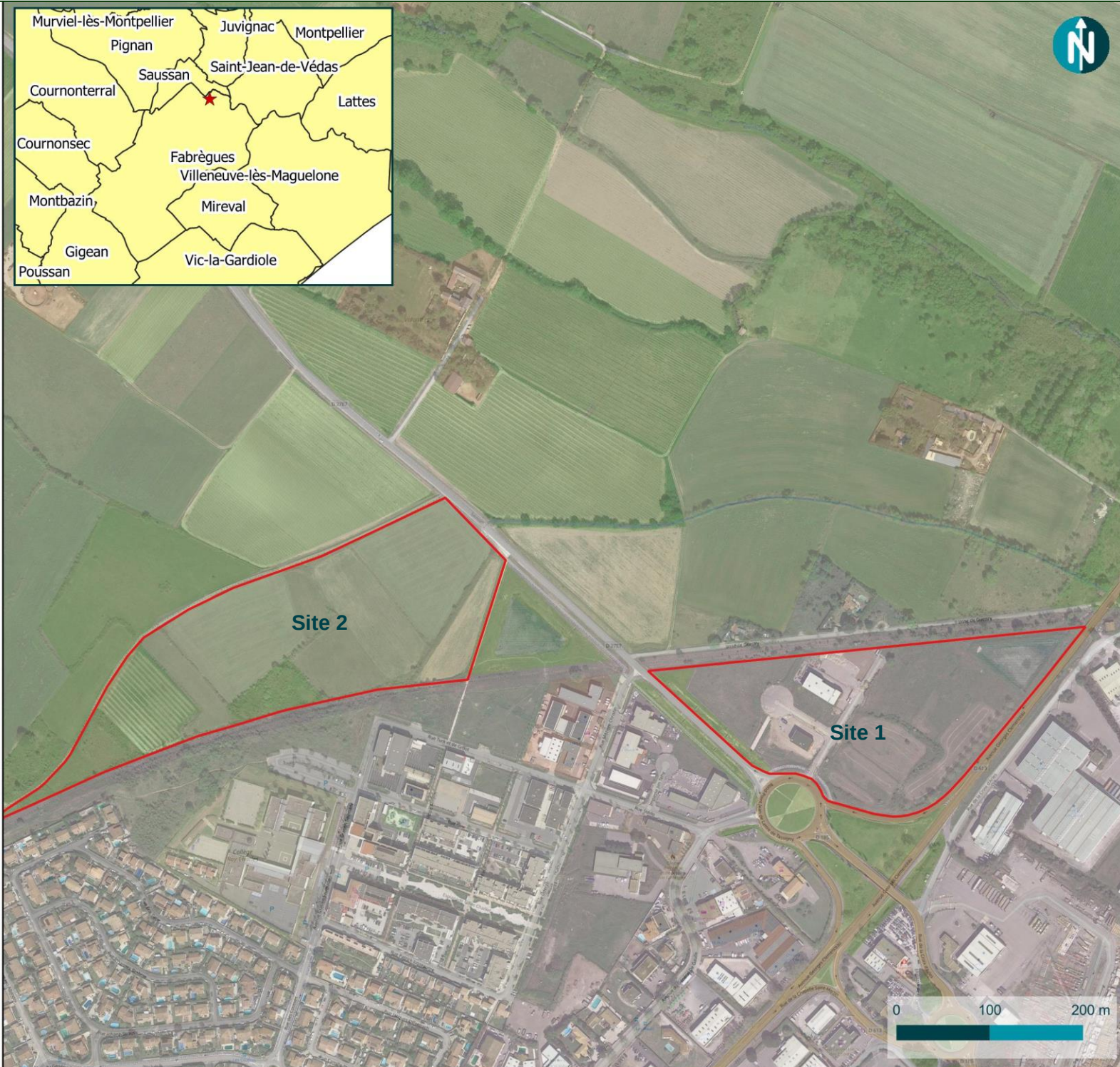
Figure 2 : Hypothèse 3 (Courmonterral)

Dans cette perspective, un pré diagnostic a été réalisé au niveau des deux sites de Fabrègues, pressentis pour l'implantation du nouveau lycée. Il consiste en :

- Un bilan de la bibliographie et des données publiques disponibles sur les aires d'étude ;
- Un bilan des zonages du patrimoine naturel et des continuités écologiques majeures concernant les aires d'étude ;
- Un repérage par un écologue confirmé du site et de ses potentialités d'accueil pour la flore et les principaux groupes de faune protégés ou à enjeu de conservation ;

Les investigations de terrain ont eu lieu le 25 et le 31 août 2021. Les différents milieux des aires d'étude ont été parcourus dans un objectif d'optimisation des observations d'espèces pouvant constituer un enjeu écologique et/ou ayant des implications réglementaires pour le projet d'aménagement. L'attention s'est notamment portée sur les milieux naturels ou artificiels susceptibles d'accueillir la plus grande diversité de faune et de flore.

Cette analyse des sensibilités et enjeux des deux sites de Fabrègues sera ensuite mise en perspective avec les enjeux connus du site de Courmonterral pour identifier les facteurs qui ont guidé le choix du site et retracer une réflexion permettant de justifier ce choix.



Localisation de l'aire d'étude

Prédiagnostic environnemental des sites de Fabrigues (34)



-  Aires d'étude
-  Limites départementales
-  Limites communales

Figure 3 : Localisation du projet

2 Pré-diagnostic écologique relatif aux sites de Fabrègues

2.1 Espaces naturels d'intérêt

2.1.1 Espaces naturels réglementés

Bilan établi sur l'aire d'étude du projet et dans un rayon de 5 km alentours.

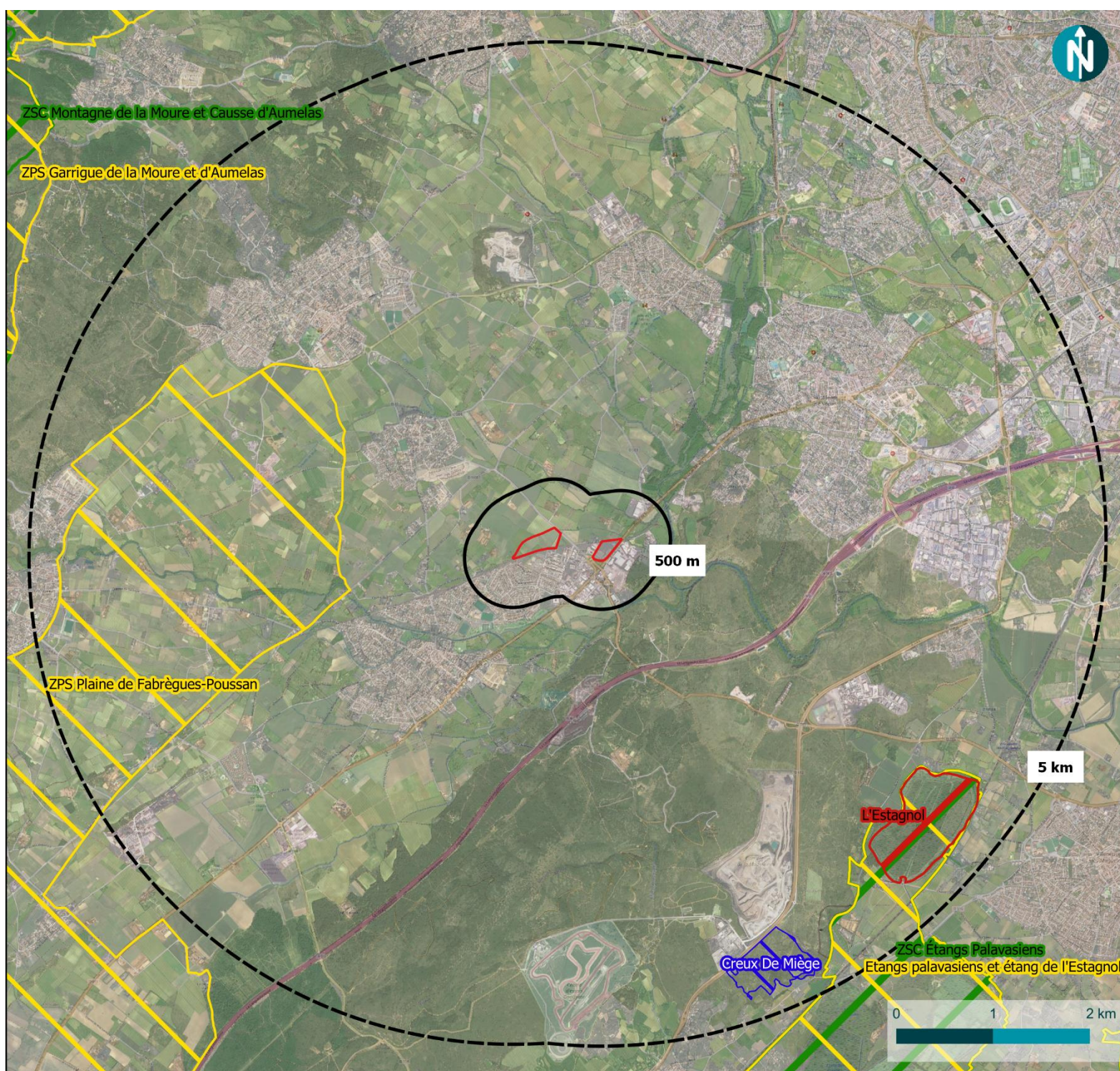
Cf. carte présentée ci-dessous.

Tableau 1 : Espaces réglementés concernant le patrimoine naturel à proximité de l'aire d'étude du projet

Type de site, code, intitulé et surface	Localisation et distance par rapport à l'aire d'étude du projet	Principales caractéristiques et éléments écologiques
Zone Spéciale de Conservation, Directive Habitats FR9101471 « Capcir-Carlit-Campcardos » 39 688 ha	Ce site Natura 2000 est localisé au nord de l'aire d'étude, à une distance d'environ 100 m.	Ce site recèle de nombreux habitats naturels alpins (pelouses, landes) et des milieux rocheux majoritairement siliceux. Cependant on trouve des formations sur calcaire très originales avec des espèces très rares dans cette partie des Pyrénées, ou en disjonction d'aire. Les milieux humides sont particulièrement importants pour les habitats naturels qu'ils recèlent et pour certaines espèces d'intérêt communautaire : <i>Botrychium simplex</i> , <i>Ligularia sibirica</i> pour les plantes, Desman et Loche de rivière pour les animaux. La pinède de Pin à crochets exploitée est bien représentée sur ce massif sous divers faciès. <i>Leucorrhinia pectoralis</i> (annexe II) a été signalée (AGUESSE) et est à rechercher pour confirmation.
Zone de Protection Spéciale, Directive Oiseaux FR9112024 « Capcir-Carlit-Campcardos » 39 667 ha	Ce site Natura 2000 est localisé au nord de l'aire d'étude, à une distance d'environ 100 m.	Ce site recèle une grande diversité d'habitats naturels qui a conduit à son inscription en Site d'Importance Communautaire au titre de la directive Habitats. Cette variété de milieux se traduit également par un patrimoine ornithologique remarquable puisque le site accueille la plupart des espèces caractéristiques des zones de montagne, que ce soit parmi les rapaces (Gypaète barbu, Circaète Jean-le-Blanc, aigle royal, Faucon pèlerin), les galliformes (Lagopède, grand Tétràs) ou les espèces forestières (Pic noir) et de milieux plus ouverts.
Parc naturel régional FR8000044 « Pyrénées catalanes » 139 062 ha	Le PNR des Pyrénées catalanes intercepte l'aire d'étude.	La situation de carrefour biogéographique confère aux Pyrénées catalanes une richesse biologique exceptionnelle. Il bénéficie d'influences montagnardes, océaniques et méditerranéennes. Cette combinaison climatique ajoutée à un étagement de 300 à près de 3 000 m d'altitude donne à observer une grande diversité d'espèces et de milieux.

Points de vigilance / Commentaires

Les aires d'étude sont situées en dehors de sites Natura 2000, toutefois des interactions restent possibles entre le site Natura 2000 Plaine de Fabrègues Poussan et les aires d'études.



Espaces naturels réglementés

Prédiagnostic environnemental des sites
de Fabrigues (34)

 Aires d'étude

Réseau Natura 2000

 Zones de Conservation
Spéciale (Directive
Habitats)

 Zones de Protection
Spéciale (Directive
Oiseaux)

Autres zonages

 Arrêtés de Protection
de Biotope

 Réserves Naturelles
Nationales

Figure 4 : Espaces naturels réglementés

2.1.2 Espaces naturels d'inventaire

Bilan établi sur l'aire d'étude du projet et dans un rayon de 5 km alentours.

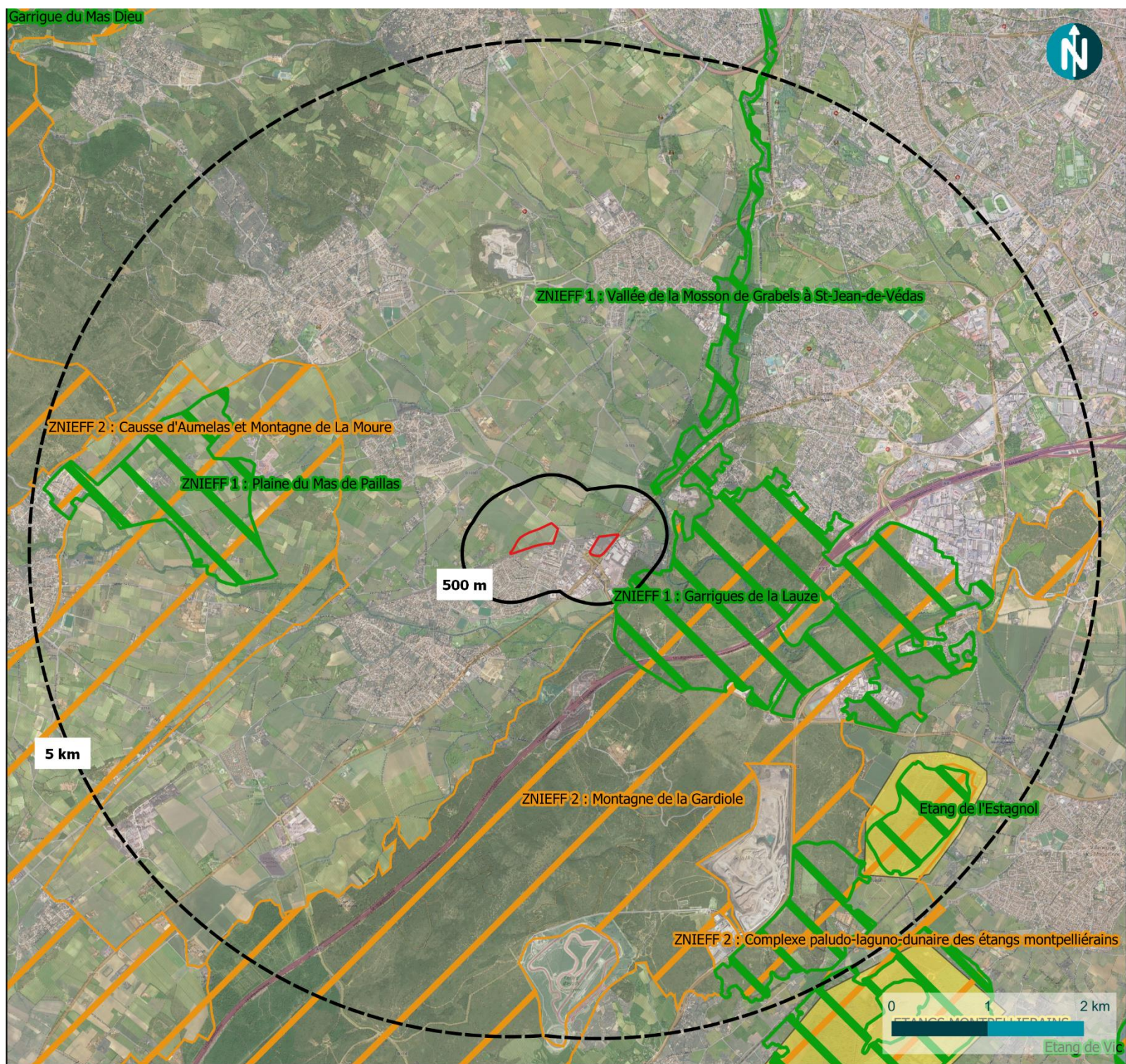
Cf. carte présentée ci-dessous.

Tableau 2 : Espaces inventoriés concernant le patrimoine naturel au sein et à proximité de l'aire d'étude du projet

Type de site, code, intitulé et surface	Localisation et distance par rapport à l'aire d'étude du projet	Principales caractéristiques et éléments écologiques
ZNIEFF de type 1 910010932 « Collines d'Estavar et Saillagouse » 888 ha	Cette ZNIEFF est localisée au sud de l'aire d'étude, à une distance d'environ 2,5 km.	C'est un territoire de collines et de coteaux d'altitude modérée variant entre 1200 et 1600 mètres. Il est occupé principalement par des pelouses, secondairement par des prairies et est traversé d'est en ouest par la vallée de l'Angust (aussi appelée Riu d'Eyne), affluent du Sègre.
ZNIEFF de type 1 910010916 « Ruisseau de l'Angoustrine et ses prairies humides » 137 ha	Cette ZNIEFF est localisée au nord de l'aire d'étude, à une distance d'environ 4 km.	Le site englobe l'ensemble des prairies du ruisseau de l'Angoustrine, du barrage des Bouillouses jusqu'au pied de la forêt domaniale de la Calma. La limite à l'est du site englobe les étangs du Racou et de Pradeille qui constitue deux zones humides indépendantes. Ces zones humides sont exceptionnelles d'un point de vue floristique et faunistique.
ZNIEFF de type 1 910010915 « Forêt de Llivia et ruisseau de la Têt » 992 ha	Cette ZNIEFF est localisée au nord et à l'est de l'aire d'étude, à une distance d'environ 1,8 km.	Elle s'étend sur un terrain granitique, entre 1650 et 2050 mètres d'altitude et comprend la vallée du ruisseau de la Têt, la forêt de Llivia et une bonne partie de la forêt communale de Bolquère.
ZNIEFF de type 2 910030616 « Haute Cerdagne » 5476 ha	Cette ZNIEFF intercepte l'aire d'étude du projet.	/
ZNIEFF de type 2 910010929 « Serrat des Loups » 9329 ha	Cette ZNIEFF intercepte l'aire d'étude du projet.	/
ZNIEFF de type 2 910010927 « Massif du Carlit » 11837 ha	Cette ZNIEFF est localisée au nord de l'aire d'étude, à une distance d'environ 4,5 km.	/
ZNIEFF de type 2 910010919 « Forêt de pins à crochets de la périphérie du Capcir » 13788 ha	Cette ZNIEFF est localisée à l'est de l'aire d'étude, à une distance d'environ 1,6 km.	/
ZICO « Massif du Canigou-Caranca » 53694 ha	Cette ZICO est localisée au nord de l'aire d'étude, à une distance d'environ 900m.	/
ZICO « Puig Carlit et environs » 34215 ha	Cette ZICO est localisée au sud de l'aire d'étude, à une distance d'environ 3,8 km.	/

Points de vigilance / Commentaires

Les ZNIEFF sont à prendre en compte dans l'identification et l'analyse des enjeux. Il n'y a cependant aucune implication réglementaire. Ces zonages sont à prendre en compte dans l'identification et l'analyse des enjeux et indiquent les espèces à rechercher plus particulièrement sur le terrain.



ARAC
Occitanie

Agence
Régionale
Aménagement
Construction

Espaces naturels d'inventaire

Prédiagnostic environnemental des sites
de Fabrègues (34)

 Aires d'étude

Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique

 ZNIEFF de type 1

 ZNIEFF de type 2

Autres zonages

 Zones Importantes pour
la Conservation
des Oiseaux



Figure 5 : Espaces naturels d'inventaire

2.1.3 Autres zonages du patrimoine naturel

Bilan établi sur l'aire d'étude du projet et dans un rayon de 5 km alentours.

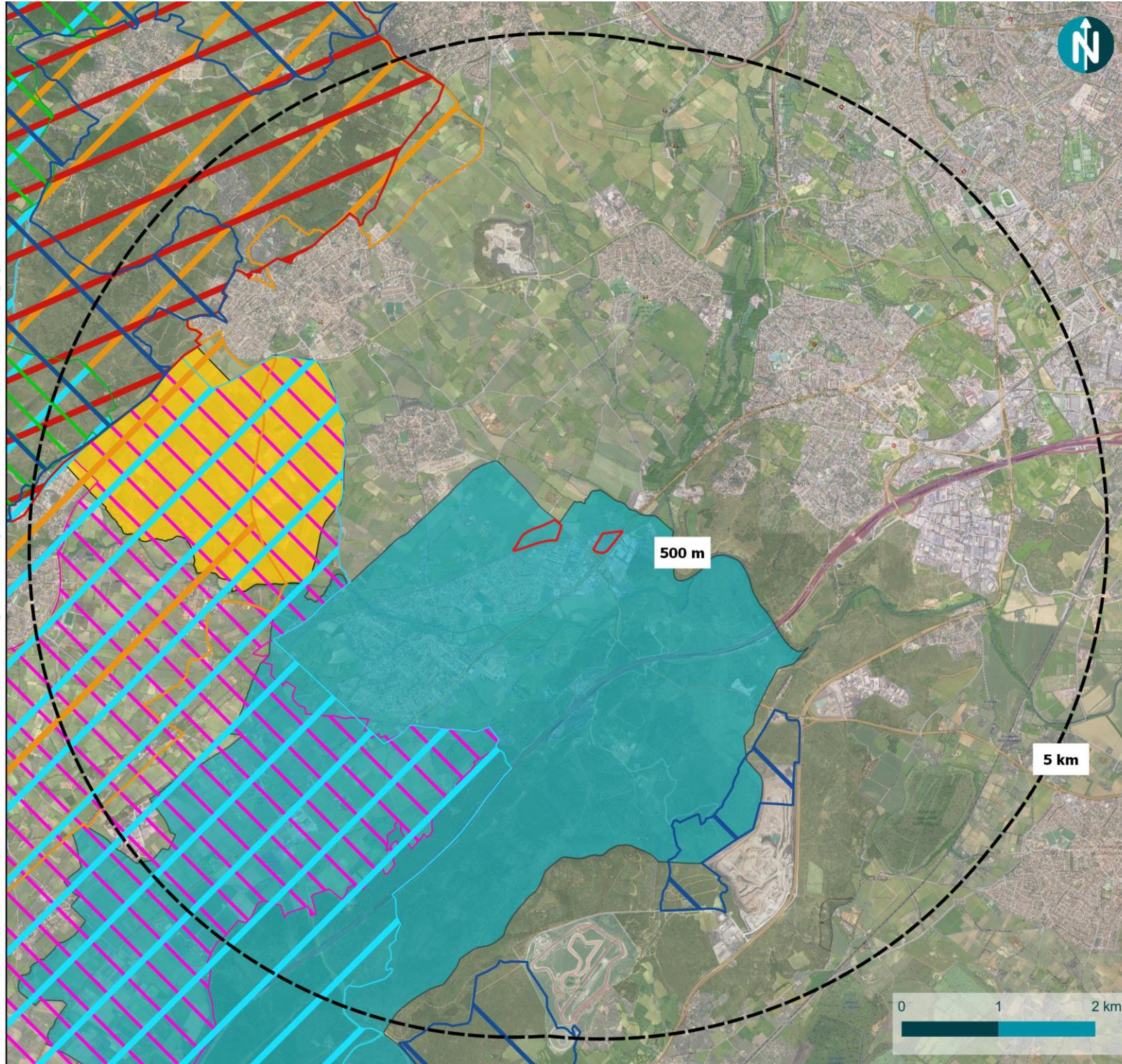
Cf. cartes présentées ci-dessous.

Tableau 3 : Autres zonages concernant le patrimoine naturel au sein et à proximité de l'aire d'étude du projet

Type de site, code, intitulé et surface	Localisation et distance par rapport à l'aire d'étude du projet
PNA Odonates	Ce PNA intercepte l'aire d'étude du projet.
PNA Lézard ocellé	Ce PNA intercepte l'aire d'étude du projet.
PNA Faucon crécerellette (dortoirs)	Ce PNA intercepte l'aire d'étude du projet.
PNA Pie-grièche méridionale	Ce PNA est localisé au sud de l'aire d'étude, à une distance d'environ 2,5 km.
PNA Faucon crécerellette (domaine vital)	Ce PNA est localisé au sud de l'aire d'étude, à une distance d'environ 2,5 km.
PNA Pie-grièche à poitrine rose	Ce PNA est localisé au sud de l'aire d'étude, à une distance d'environ 2,5 km.
PNA Outarde (domaine vital)	Ce PNA est localisé à l'ouest de l'aire d'étude, à une distance d'environ 2 km.
PNA Pie-grièche à tête rousse	Ce PNA est localisé à l'ouest de l'aire d'étude, à une distance d'environ 2,5 km.
PNA Aigle de Bonelli	Ce PNA est localisé à l'ouest de l'aire d'étude, à une distance d'environ 4 km.
PNA Aigle royal (domaine vital)	Ce PNA est localisé à l'ouest de l'aire d'étude, à une distance d'environ 4,5 km.

Points de vigilance / Commentaires

Les plans nationaux d'actions sont à prendre en compte dans l'identification et l'analyse des enjeux. Il n'y a cependant aucune implication réglementaire.



ARAC
Occitanie

Agence
Régionale
Aménagement
Construction

Plans Nationaux d'Actions (Avifaune)

Prédiagnostic environnemental des sites
de Fabregues (34)

-  Aires d'étude
-  PNA Aigle de Bonelli
-  PNA Faucon crécerellette (domaine vital)
-  PNA Faucon crécerellette (dortoirs)
-  PNA Outarde canepetière
-  PNA Pie-grièche à poitrine rose
-  PNA Pie-grièche méridionale
-  PNA Pie-grièche à tête rousse



biotope



Plans Nationaux d'Actions (Hors avifaune)

Prédiagnostic environnemental des sites
de Fabrigues (34)

-  Aires d'étude
-  PNA Odonates
-  PNA Léopard ocellé

2.1.4 Zones humides

Bilan établi sur l'aire d'étude du projet et au niveau des espaces périphériques en continuité fonctionnelle avec celui-ci.

Cf. carte présentée ci-dessous.

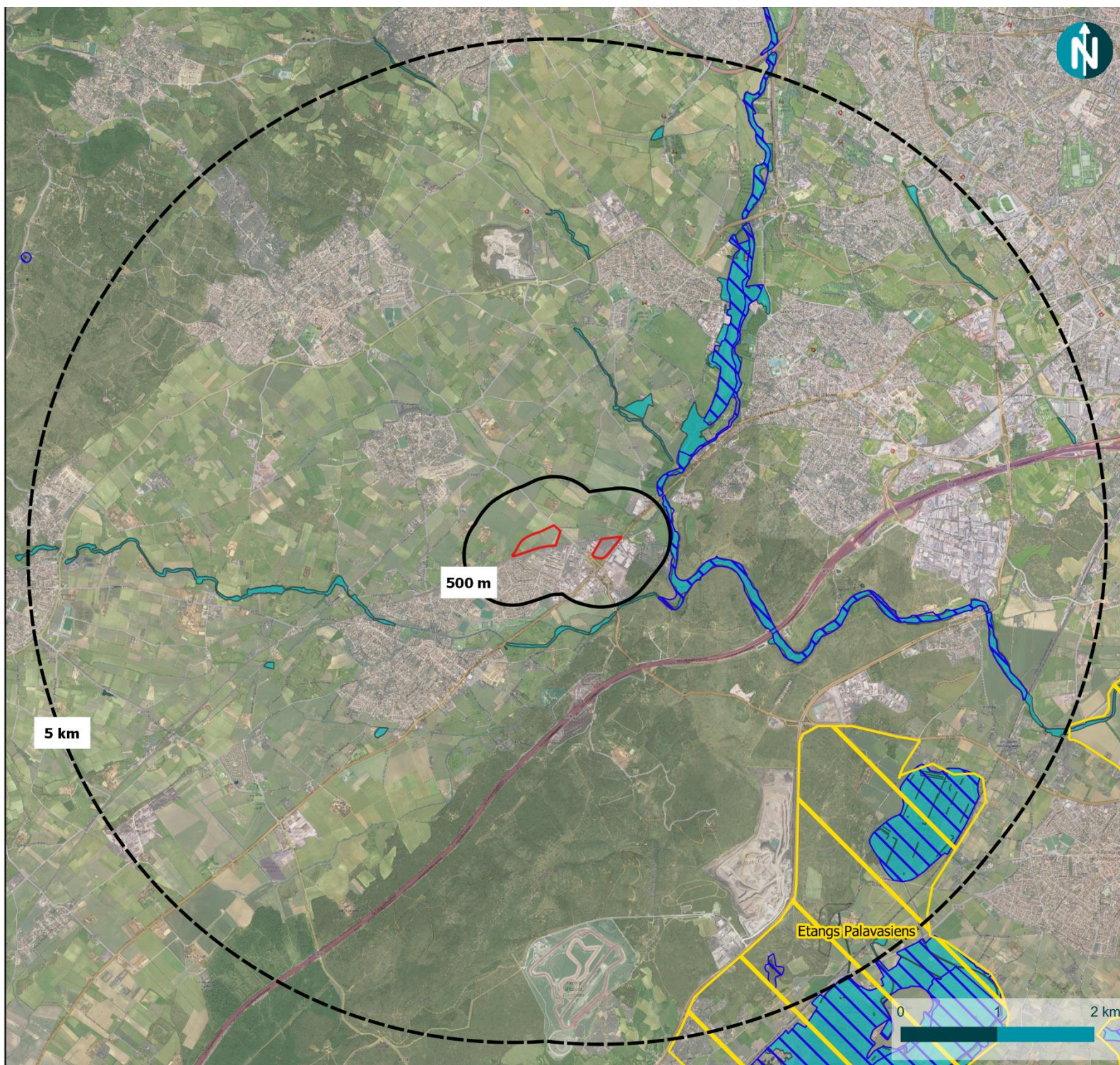
Les zones humides sont « *des terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire. La végétation quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année* » (CE. Art. L211-1).

Le site et ses abords sont-ils concernés par des zones humides identifiés dans la bibliographie ?

OUI / NON

Points de vigilance / Commentaires

Les aires d'étude n'interceptent pas de zones humides selon les bases de données de la DREAL Occitanie.



Zones humides

Prédiagnostic environnemental des sites
de Fabrigues (34)



-  Aires d'étude
-  Site Ramsar (zone humide d'importance internationale)

Localisation des zones humides (SDAGE Adour-Garonne)

-  Zones humides avérées
-  Zones humides à confirmer

Figure 8 : Zones humides

2.1.5 Continuités écologiques

Bilan établi sur l'aire d'étude du projet et au niveau des espaces périphériques en continuité fonctionnelle avec celui-ci.

Cf. carte présentée ci-dessous.

Les sites sont-ils concernés par des continuités écologiques à prendre en compte

OUI / NON

Points de vigilance / Commentaires

Les aires d'étude ne sont pas interceptées ni par un réservoir de biodiversité, ni par un corridor écologique. En revanche, elles s'inscrivent à proximité de plusieurs continuités écologiques de la trame verte et de plusieurs cours d'eau intégrés à la trame bleue.

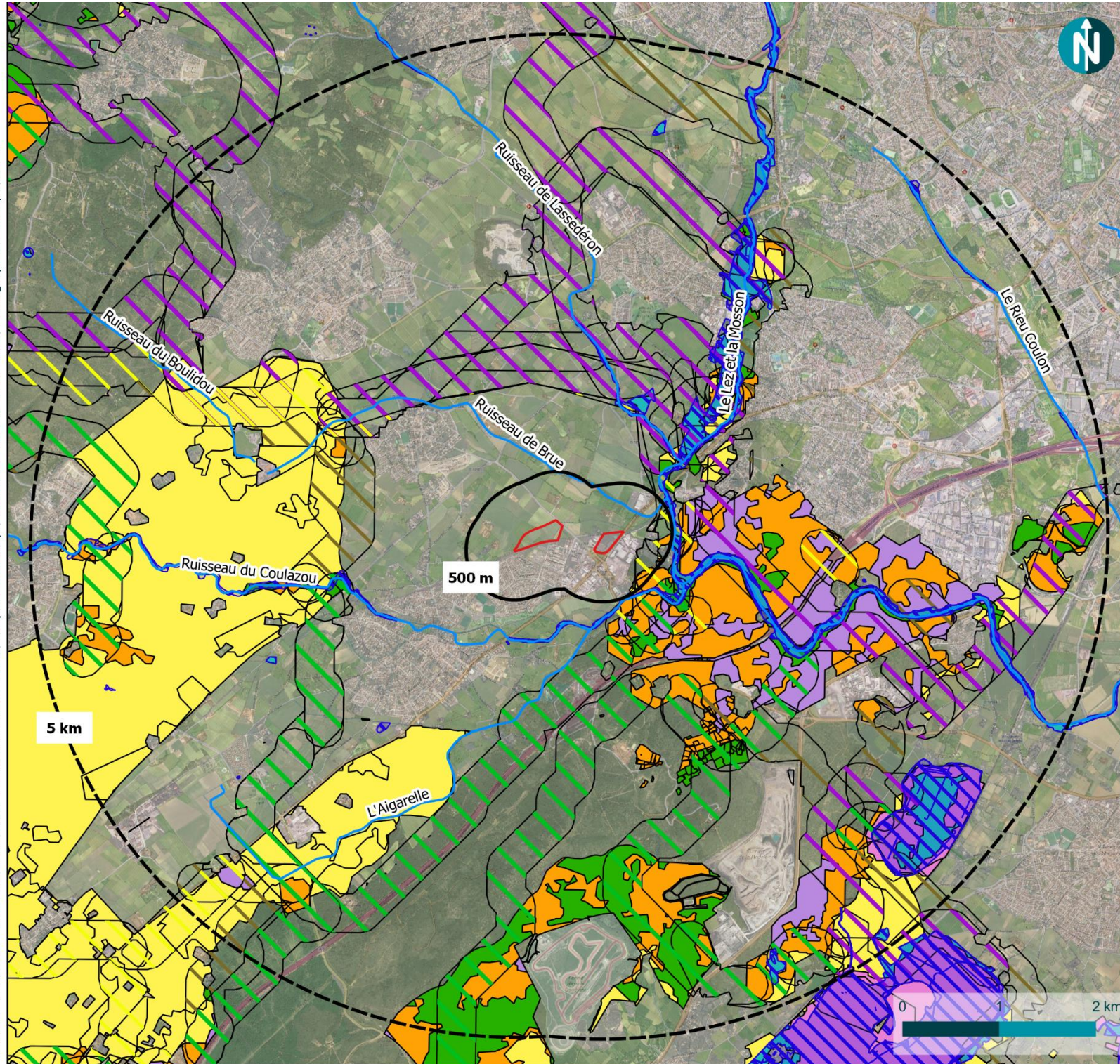


Schéma Régional de Cohérence Écologique

Prédiagnostic environnemental des sites
de Fabrigues (34)

 Aires d'étude

Trame verte

Réservoirs de biodiversité

-  Artificiel
-  Cultures
-  Forêts
-  Milieux humides
-  Littoral
-  Milieux ouverts
-  Milieux semi-ouverts

Corridors écologiques

-  Cultures
-  Forêts
-  Milieux ouverts
-  Milieux semi-ouverts
-  Littoral

Trame bleue

-  Zones humides surfaciques
-  Cours d'eau linéiques et
espaces de mobilité associés

2.2 Repérage de terrain

2.2.1 Site 1

Contexte écologique et principaux habitats présents

Contexte écologique

Le site se trouve dans la plaine languedocienne, sous un climat méso-méditerranéen. C'est un secteur à vocation agricole avec notamment des vignes, des cultures de céréales et autres annuelles.

Principaux habitats naturels et semi-naturels présents

- **Pelouses à Brome érigé, Brachypode rameux et chiendent**

Pelouses s'installant sur des sols assez profonds, sur d'anciennes parcelles agricoles (> 5 ans). Elles remplacent progressivement les friches en se dotant d'espèces poussant dans des milieux plus matures.



- **Bordures de haies**

Ce site possède également un certain nombre de haies qui structurent le paysage.

Enjeu de conservation

Faible



Figure 10 : Habitats naturels et semi-naturels au niveau du site 1 de Fabrègues, Biotopie 2021

Fonctionnalité écologique

Attractivité pour les différentes sous-trames

Milieux arbustifs	Moyen/Fort : Ces milieux sont favorables à la nidification d'oiseaux du cortège des lisières et milieux buissonnants (Fauvette mélanocéphale, Serin cini...). Les reptiles comme la Couleuvre de Montpellier apprécient aussi ces milieux.
Milieux ouverts et semi-ouverts	Moyen (potentiel) : L'aire d'étude immédiate est en grande partie constituée d'habitats ouverts (prairies, culture, zones anthropisés). Ces milieux sont favorables à la présence d'oiseaux remarquables comme la Cisticole des joncs, l'Œdicnème criard, le Pipit rousseline ou le Tarier pâle pour l'alimentation et la reproduction.
Alignement d'arbres	Moyen (potentiel) : Ces milieux conviennent aux chiroptères (si présence de cavités) et à certains oiseaux patrimoniaux pour la nidification.
Éléments remarquables Alignements de vieux arbres et haies constituent des corridors écologiques.	

Flore

Diversité		Faible/Moyenne/Forte
Habitats d'espèces	Principales espèces potentielles à retenir	
Friches	Anémone couronnée (<i>Anemone coronata</i>) (PN) Nonnée brune (<i>Nonea erecta</i>) (PN)	Friche et pelouse
Légende des abréviations : PN : protection nationale		
Éléments remarquables / points de vigilance / commentaires Présence d'espèces exotiques envahissantes : - Barbon Andropogon (<i>Bothriochloa barbinodis</i>) (abondant), - Ailanthé (<i>Ailanthus altissima</i>), - Sorgho d'Alep (<i>Sorgho halepensis</i>), - Pyracantha (<i>Pyracantha coccinea</i>), - Conyze crépu (<i>Erigeron canadensis</i>), - Souchet vigoureux (<i>Cyperus eragrostis</i>), - Aster écaillé (<i>Symphyotrichum squamatum</i>) (dans le bassin d'orage)		
Enjeu de conservation		Fort (si présence avérée d'espèces protégées)

Invertébrés terrestres (insectes)

Les éléments qui suivent expriment des potentialités d'accueil.

Diversité		Faible/Moyenne/Forte
Cortèges d'espèces et habitats	Principales espèces potentielles à retenir	Utilisation des milieux
Ecotones (Alignements d'arbres/haies/lisières)	Diane <i>Zerynthia polyxena</i> (PN) / (DH)	Ce papillon utilise les Aristoloches (plantes hôtes) pour y pondre ces œufs.
Légende des abréviations : PN : protection nationale ; DH 2 & 4 : Annexes 2 et 4 de la Directive Habitats		
Enjeu de conservation		Moyen / Fort

Poissons et faune aquatique

Éléments remarquables / obstacles à l'écoulement / points de vigilance / commentaires

Pas de milieu propice à ce groupe sur l'aire d'étude immédiate.

Amphibiens

Les éléments qui suivent expriment des potentialités d'accueil.

Diversité		Faible/Moyenne/Forte
Cortèges d'espèces et habitats	Principales espèces potentielles à retenir	Utilisation potentielle des milieux
Friche hygrophile	Crapaud calamite <i>Epidalea calamita</i> (PN) Pélodyte ponctué <i>Pelodytes punctatus</i> (PN)	Zone de reproduction potentielle lors des périodes pluvieuses au printemps et à l'automne
Légende des abréviations : PN : protection nationale ; DH 2 & 4 : Annexes 2 et 4 de la Directive Habitats		
Éléments remarquables / points de vigilance / commentaires/photos L'absence de point d'eau profond (mares végétalisées) rend très peu probable la présence du Triton marbré. Cette espèce patrimoniale est connue sur la commune mais affectionne les mares végétalisées profondes pour s'y reproduire. Ce type d'habitats n'est pas observé sur l'aire d'étude.		
Enjeu de conservation		Faible

Reptiles

Diversité		Faible/Moyenne/Forte
Cortèges d'espèces et habitats	Principales espèces potentielles et avérées à retenir	Utilisation des milieux
Pelouses à Chiendent et Brome érigé / autres milieux herbeux denses	Couleuvre de Montpellier <i>Malpolon monspessulanus</i> (PN) > Avérée Couleuvre à échelons <i>Zamenis scalaris</i> (PN) > Potentielle Lézard à deux raies <i>Lacerta bilineata</i> (PN) / (DH) > Potentielle Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i> (PN) / (DH) > Potentielle Seps strié <i>Chalcides striatus</i> (PN) > Potentielle	Les milieux herbeux denses en présence conviennent particulièrement au Seps strié et à la Couleuvre de Montpellier.
Légende des abréviations : PN : protection nationale ; DH 2 & 4 : Annexes 2 et 4 de la Directive Habitats		
Enjeu de conservation (Potentiel)		Moyen

Oiseaux

Oiseaux		
Diversité		Faible Moyenne Forte
Cortèges d'espèces et habitats	Principales espèces potentielles et avérées à retenir	Utilisation des milieux
Alignement d'arbres	Rollier d'Europe <i>Coracias garrulus</i> (PN) > Potentielle Petit-duc scops <i>Otus scops</i> (PN) > Potentielle	Les vieux arbres peuvent convenir à la nidification de ces deux espèces.
Milieux ouverts / semi-ouverts	Tarier pâtre <i>Saxicola rubicola</i> (PN) > Potentielle Busard cendré <i>Circus pygargus</i> (PN) > Avérée Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i> (PN) > Potentielle Chevêche d'Athéna <i>Athene noctua</i> (PN) > Potentielle Cisticole des joncs <i>Cisticola juncidis</i> (PN) > Potentielle Pipit rousseline <i>Anthus campestris</i> (PN) > Potentielle Serin cini <i>Serinus serinus</i> (PN) > Potentielle Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i> (PN) > Avérée Autres rapaces communs	Ces zones ouvertes et semi-ouvertes peuvent peu fréquentées semblent convenir à la nidification des Cisticoles/Pipit/Tarriers.... Les rapaces diurnes et nocturnes peuvent utiliser ces habitats pour la chasse.
Légende des abréviations : PN : protection nationale		
Éléments remarquables / points de vigilance / commentaires / photos Certains milieux ouverts comme des pelouses à Brachypodes ou la pelouse à chiendent sont dans un assez bon état de conservation et semblent peu fréquentées.		
Enjeu de conservation (Potentiel)	Moyen	

Mammifères terrestres

Les éléments qui suivent expriment des potentialités d'accueil.

Diversité		Faible Moyenne/Forte
Cortèges d'espèces et habitats	Principales espèces potentielles à retenir	Utilisation des milieux
Milieux embroussaillés (fourrés/haies arbustives...)	Hérisson d'Europe <i>Erinaceus europaeus</i> (PN) / (DH) Genette commune <i>Genetta genetta</i> (PN) / (DH)	Ces espèces occupent les milieux arbustifs denses et zones boisées pouvant leur procurer des terriers, caches ou d'autres types d'abris.
Légende des abréviations : PN : protection nationale		
Éléments remarquables / points de vigilance / commentaires / photos /		
Enjeu de conservation	Moyen	

Chauves-souris

Les éléments qui suivent expriment des potentialités d'accueil.

Cortèges d'espèces et habitats	Principales espèces potentielles à retenir	Utilisation des milieux
Les habitats qui recouvrent la partie est de l'aire d'étude ne proposent visiblement pas de gîtes favorables aux chiroptères (vieux bâtis/vieux arbres à cavités...). Ainsi, l'essentiel de l'activité des chiroptères sur cette zone se traduira par du transit ou de la chasse. Enfin, la nature des milieux correspond aux espèces communes et ubiquistes.		
L'enjeu écologique associé à ce groupe sera donc faible.		
<i>Légende des abréviations : PN : protection nationale ; DH 4 : Annexe 4 de la Directive Habitats</i>		
Éléments remarquables / points de vigilance / commentaires / photos		
/		
Enjeu de conservation	Faible	

Synthèse des enjeux écologiques pressenties

Les enjeux écologiques pressentis au regard des milieux en présence sont déclinés dans le tableau suivant et la carte de la page suivante.

Tableau 4 : Synthèse des enjeux écologiques pressentis

Niveau d'enjeu pressenti	Localisation	Sensibilités
Faible	Zones anthropisées et fossé	Sensibilités limitées, car habitats perturbés
Moyen	Bordures de haies	Zones favorables à la nidification des passereaux et de certains fringilidés (Tarier pâle, ...)
Moyen à fort	Friches et pelouses	Présence potentielle d'Anémone couronnée et de Nonée brune (espèces protégées)
Fort	Alignements d'arbres	Zone de nidification potentielle pour certains oiseaux patrimoniaux comme le Rollier d'Europe Habitat favorable au transit des chiroptères

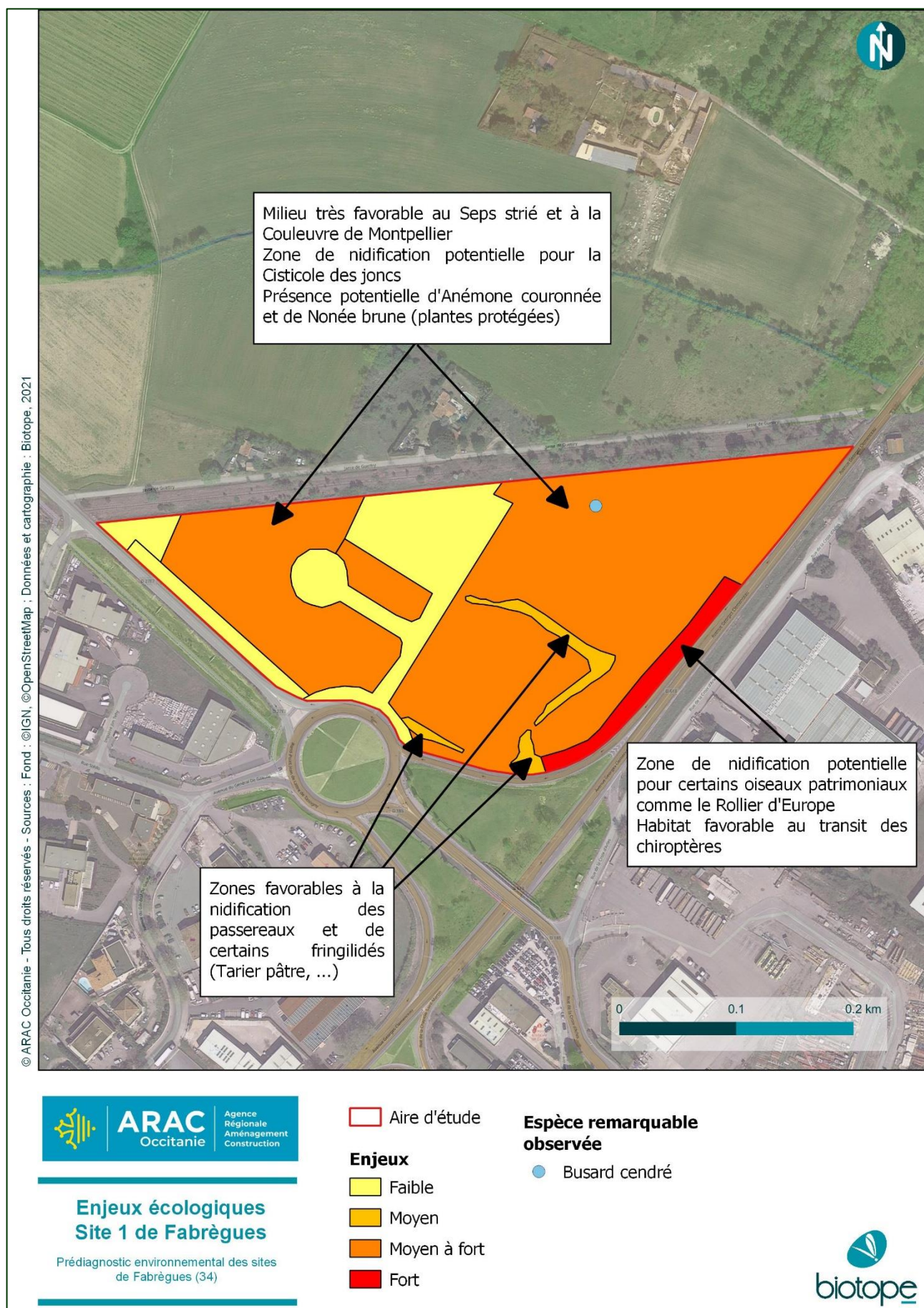


Figure 11 : Enjeux écologiques pressentis, Biotopie 2021

2.2.2 Site 2

Contexte écologique et principaux habitats présents

Contexte écologique

Le site se trouve dans la plaine languedocienne, sous un climat méso-méditerranéen. C'est un secteur à vocation agricole avec notamment des vignes, des cultures de céréales et autres annuelles.

Principaux habitats naturels et semi-naturels présents

- **Cultures**

Le site est principalement occupé par des cultures : il s'agit de cultures de luzerne, de sorgho, des jachères et du vignoble.



- **Fourrés caducifoliés subméditerranéens**

C'est le deuxième habitat du site en termes de surface. Cet habitat est dominé par l'Orme champêtre (*Ulmus minor*) et le Cornouiller (*Cornus sanguinea*). Il occupe surtout la partie ouest de l'aire d'étude.



Enjeu de conservation

Faible



Habitats naturels Site 2 de Fabrègues

Prédiagnostic environnemental des sites
de Fabrègues (34)

Aire d'étude

Habitats

Alignements d'arbres

Bordures de haies

Champs de luzerne

Champs de sorgho

Fossé

Fourrés caducifoliés
subméditerranéens

Haies avec fossé

Jachères

Terrains en friche

Vignobles



Figure 12 : Habitats naturels et semi-naturels au niveau du site 2 de Fabrègues, Biotopie 2021

Fonctionnalité écologique

Attractivité pour les différentes sous-trames

Milieux arbustifs	Moyen : Le sud de l'aire d'étude immédiate est constitué de milieux embroussaillés / haies / fourrés. Ces milieux sont favorables à la nidification d'oiseaux du cortège des lisières et milieux buissonnants (Fauvette mélanocéphale, Fringilidés...). Les reptiles apprécient également ces milieux car ils peuvent y trouver gîtes et zone refuge.
Milieux ouverts	Moyen/Fort : L'aire d'étude immédiate est en grande partie constituée d'habitats ouverts (prairies, culture, zones anthropisés). Ces milieux sont favorables à la présence d'oiseaux remarquables comme la Cisticole des joncs, l'Œdicnème criard, le Pipit rousseline ou le Tarier pâle pour l'alimentation et la reproduction.
Alignement d'arbres	Fort : Quelques alignements d'arbres de grandes tailles sont localisés en limite d'aire d'étude. Ces habitats peuvent constituer des zones de nidification pour certains oiseaux patrimoniaux comme le Rollier d'Europe et pour certains chiroptères si le tronc présente des failles ou des cavités. Ces éléments n'ont cependant pas été observés.

Éléments remarquables

Alignements de vieux arbres et linéaires arbustifs sont attractif pour plusieurs taxons patrimoniaux (principalement des oiseaux). Certains reptiles remarquables utilisent aussi les milieux embroussaillés.

Flore

Diversité		Faible Moyenne Forte
Habitats d'espèces	Principales espèces potentielles à retenir	
Friches	Anémone couronnée (<i>Anemone coronata</i>) (PN) Nonnée brune (<i>Nonea erecta</i>) (PN)	A rechercher en mars et en mai/juin respectivement
Cultures et jachères	Tulipe sauvage (<i>Tulipa sylvestris</i> subsp. <i>sylvestris</i>) (PN)	A rechercher en avril
Légende des abréviations : PN : protection nationale		
Éléments remarquables / points de vigilance / commentaires Présence d'espèces exotiques envahissantes : - Barbon Andropogon (<i>Bothriochloa barbinodis</i>) (abondant), - Conyze du Canada (<i>Erigeron canadensis</i>), - Aster écaillé (<i>Symphyotrichum squamatum</i>)		
Enjeu de conservation		Fort (si présence avérée d'espèces protégées)

Invertébrés terrestres (insectes)

Les éléments qui suivent expriment des potentialités d'accueil.

Diversité		Faible/Moyenne/Forte
Cortèges d'espèces et habitats	Principales espèces potentielles à retenir	Utilisation des milieux
Ecotones (Alignements d'arbres/haies/lisières)	Diane <i>Zerynthia polyxena</i> (PN) / (DH)	Ce papillon utilise les Aristoloches (plantes hôtes) pour y pondre ces œufs.
Légende des abréviations : PN : protection nationale ; DH 2 & 4 : Annexes 2 et 4 de la Directive Habitats		
Enjeu de conservation (Potentiel)		Moyen / Fort

Poissons et faune aquatique

Éléments remarquables / obstacles à l'écoulement / points de vigilance / commentaires

Pas de milieu propice à ce groupe sur l'aire d'étude immédiate.

Amphibiens

Les éléments qui suivent expriment des potentialités d'accueil.

Diversité		Faible/Moyenne/Forte
Cortèges d'espèces et habitats	Principales espèces potentielles à retenir	Utilisation potentielle des milieux
Haies et fossés (milieux potentiels pour la reproduction des amphibiens communs lors des périodes pluvieuses)	Crapaud épineux <i>Bufo spinosus</i> (PN) Crapaud calamite <i>Epidalea calamita</i> (PN) Pélodyte ponctué <i>Pelodytes punctatus</i> (PN)	Ponte, reproduction
Légende des abréviations : PN : protection nationale ; DH 2 & 4 : Annexes 2 et 4 de la Directive Habitats		
Éléments remarquables / points de vigilance / commentaires Les fossés peuvent constituer des milieux de reproduction pour certains amphibiens. Ces derniers doivent cependant être immergés durant une certaine période de l'année. Ce fait n'a pas pu être confirmé puisque le passage a eu lieu en saison sèche. L'absence de point d'eau profond (mares végétalisées) rend très peu probable la présence du Triton marbré. Cette espèce patrimoniale est connue sur la commune mais affectionne les mares végétalisées profondes pour s'y reproduire. Ce type d'habitats n'est pas observé sur l'aire d'étude.		
Enjeu de conservation		Faible

Reptiles

Diversité		Faible/Moyenne/Forte
Cortèges d'espèces et habitats	Principales espèces potentielles et avérées à retenir	Utilisation des milieux
Milieux embroussaillés / haies arbustives / fossés végétalisés	Lézard ocellé <i>Timon lepidus</i> (PN) / (DH) > Potentielle Couleuvre de Montpellier <i>Malpolon monspessulanus</i> (PN) > Avérée Couleuvre à échelons <i>Zamenis scalaris</i> (PN) > Potentielle Lézard à deux raies <i>Lacerta bilineata</i> (PN) / (DH) > Potentielle Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i> (PN) / (DH) > Potentielle	L'ensemble de ces taxons utilise les écotones (haies, lisières...) pour thermoréguler. Les milieux ouverts constituent des zones de chasse alors que les zones embroussaillées peuvent procurer des gîtes.
Légende des abréviations : PN : protection nationale ; DH 2 & 4 : Annexes 2 et 4 de la Directive Habitats		
Éléments remarquables / points de vigilance / commentaires L'enjeu écologique fort concerne les écotones (haies, lisières) où le Lézard ocellé pourrait trouver des gîtes. Cet enjeu est cependant potentiel puisque la période d'intervention et l'analyse des milieux ne permettent pas d'affirmer et de quantifier l'utilisation des milieux par ce taxon. Il est néanmoins présent sur la commune et quelques secteurs bien localisés sur l'aire d'étude lui sont assez favorables.		
Enjeu de conservation (Potentiel)		Moyen / Fort

Oiseaux		
Diversité		Faible Moyenne Forte
Cortèges d'espèces et habitats	Principales espèces potentielles et avérées à retenir	Utilisation des milieux
Milieux ouverts (Champs, cultures...)	Busard cendré <i>Circus pygargus</i> (PN) > Avérée Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i> (PN) > Potentielle Chevêche d'Athéna <i>Athene noctua</i> (PN) > Potentielle Œdicnème criard <i>Burhinus oedicnemus</i> (PN) > Potentielle Cisticole des joncs <i>Cisticola juncidis</i> (PN) > Potentielle Pipit rousseline <i>Anthus campestris</i> (PN) > Potentielle	Les milieux ouverts conviennent aux rapaces diurnes et nocturnes pour la chasse. Certains rapaces utilisent les zones ouvertes étendues pour la nidification, comme les busards, l'Œdicnème criard, le Pipit rousseline et la Cisticole des joncs.
Milieux arborés	Rollier d'Europe <i>Coracias garrulus</i> (PN) > Potentielle Petit-duc scops <i>Otus scops</i> (PN) > Potentielle Serin cini <i>Serinus serinus</i> (PN) > Potentielle Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i> (PN) > Avérée	Nidification / nourrissage
Légende des abréviations : PN : protection nationale		
Éléments remarquables / points de vigilance / commentaires Le Rollier d'Europe est une espèce patrimoniale présent sur la commune. Les caractéristiques des milieux arborés du site lui sont potentiellement favorables pour la nidification et l'alimentation. Les milieux ouverts, s'ils ne sont pas trop perturbés par les activités agricoles, peuvent constituer des zones de reproduction favorables à l'Œdicnème criard, au Pipit rousseline ou à la Cisticole des joncs.		
Enjeu de conservation (Potentiel)		Moyen et localement fort

Mammifères terrestres		
Les éléments qui suivent expriment des potentialités d'accueil.		
Diversité		Faible Moyenne/Forte
Cortèges d'espèces et habitats	Principales espèces potentielles à retenir	Utilisation des milieux
Milieux embroussaillés (fourrés/haies arbustives...)	Hérisson d'Europe <i>Erinaceus europaeus</i> (PN) / (DH) Genette commune <i>Genetta genetta</i> (PN) / (DH)	Ces espèces occupent les milieux arbustifs denses et zones boisées pouvant leur procurer des terriers, caches ou d'autres types d'abris.
Légende des abréviations : PN : protection nationale		
Éléments remarquables / points de vigilance / commentaires		
Enjeu de conservation		Moyen

Chauves-souris

Les éléments qui suivent expriment des potentialités d'accueil.

Cortèges d'espèces et habitats	Principales espèces potentielles à retenir	Utilisation des milieux
Les habitats qui recouvrent la partie ouest de l'aire d'étude ne proposent visiblement pas de gîtes favorables aux chiroptères (vieux bâtis/vieux arbres à cavités...). Ainsi, l'essentiel de l'activité des chiroptères sur cette zone se traduira par du transit ou de la chasse. Enfin, la nature des milieux correspond aux espèces communes et ubiquistes. L'enjeu écologique associé à ce groupe sera donc faible.		
Légende des abréviations : PN : protection nationale ; DH 4 : Annexe 4 de la Directive Habitats		
Éléments remarquables / points de vigilance / commentaires		
-		
Enjeu de conservation	Faible	

Synthèse des enjeux écologiques

Les enjeux écologiques pressentis au regard des milieux en présence sont déclinés dans le tableau suivant et la carte de la page suivante.

Tableau 5 : Synthèse des enjeux écologiques pressentis

Niveau d'enjeu pressenti	Localisation	Sensibilités
Faible	Fossé	Sensibilités limitées
Moyen	Bordures de haies	Zones favorables à la nidification des passereaux et de certains fringilidés (Tarier pâle, ...)
	Vignes	Zone potentielle de chasse potentiel pour certains rapaces, dont le Busard cendré Nidification possible de l'Œdicnème criard
Moyen à fort	Friches	Présence potentielle d'Anémone couronnée et de Nonée brune (plantes protégées) Présence potentielle de Tulipe sauvage (plante protégée)
	Cultures et jachères	Zone de chasse potentielle pour le Busard cendré Zone de nidification potentielle pour des espèces patrimoniales comme la Cisticole des joncs, le Pipit rousseline, l'Œdicnème criard
Fort	Fourrés caducifoliés subméditerranéens et haies avec fossé	Habitats favorables aux reptiles, gîtes potentiels pour le Lézard ocellé, la Couleuvre de Montpellier, la Couleuvre à échelons
	Alignement d'arbres	Zone de nidification potentielle pour certains oiseaux patrimoniaux comme le Rollier d'Europe Habitat favorable au transit des chiroptères

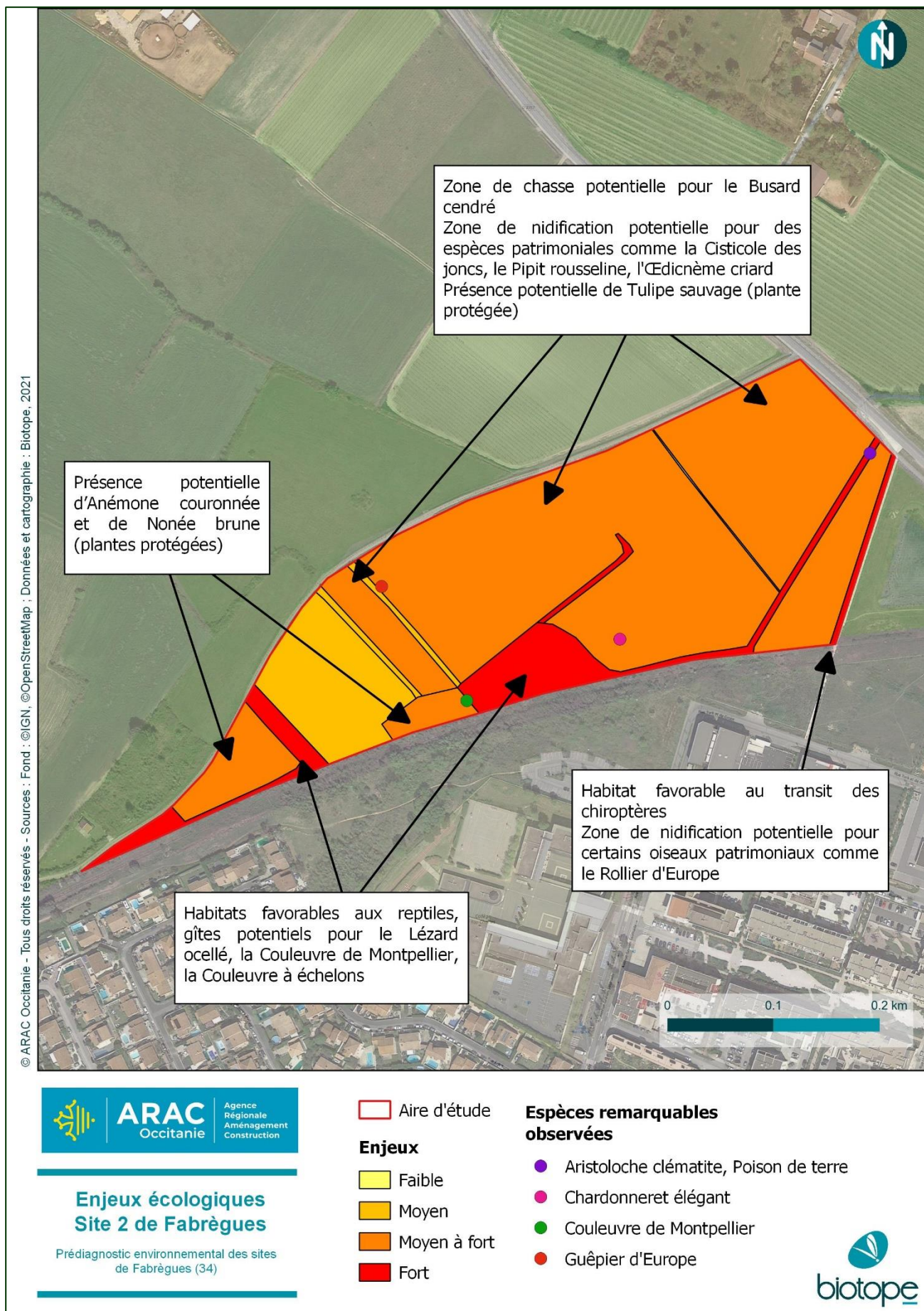


Figure 13 : Enjeux écologiques pressentis, Biotope 2021

3 Analyse comparative des hypothèses d'implantation du lycée

Les localisations des hypothèses sont présentées par les cartes qui suivent le tableau.

Thématique	Sous-thématique	Hypothèse 1 Fabrègues	Hypothèse 2 Fabrègues	Hypothèse 3 Cournonterral	Comparaison des variantes
Ressource en eau	Eaux souterraines	→ Le site s'inscrit sur deux masses d'eau souterraine superposée, toutes deux pour l'alimentation en eau potable. La nappe aquifère des calcaires jurassiques présente une vulnérabilité aux pollutions de surface du fait de son caractère affleurant.	→ Le site s'inscrit sur deux masses d'eau souterraine superposée, toutes deux pour l'alimentation en eau potable. La nappe aquifère des calcaires jurassiques présente une vulnérabilité aux pollutions de surface du fait de son caractère affleurant.	→ Le site s'inscrit sur deux masses d'eau souterraine superposée, toutes deux pour l'alimentation en eau potable. La nappe aquifère des calcaires jurassiques présente une vulnérabilité aux pollutions de surface du fait de son caractère affleurant.	Les 3 hypothèses sont équivalentes.
	Eaux superficielles	Le réseau hydrographique est peu dense à proximité du site. Les eaux de pluie interceptées par le site ruissellent sûrement vers un fossé situé à 150 m au nord.	Le réseau hydrographique est peu dense à proximité du site. Un bassin de rétention est implanté en bordure est mais les eaux de ruissellement du site d'écoulent plus probablement vers des fossés situés au nord.	Le réseau hydrographique est peu dense à proximité du site. Les eaux de ruissellement sont captées par des ruisseaux intermittents et des petits fossés.	
Topographie	-	→ Relief relativement plat	→ Relief relativement plat	→ Relief relativement plat	Les 3 hypothèses sont équivalentes.
Risques naturels	Inondation	→ Le site est hors zone inondable au sens géomorphologique. → Le site est en zone potentiellement sujette aux débordements de nappe	→ Le site hors zone inondable au sens géomorphologique. → Le site est en zone potentiellement sujette aux débordements de nappe	→ Le site est en très grande partie hors zone inondable au sens géomorphologique. En revanche, la bordure sud-est de la zone d'étude est située en zone inondable de risques graves (R) et le coin sud-ouest du site est en zone inondable de risques importants (BU).	L'hypothèse de Cournonterral est légèrement moins favorable que les deux autres car le site est soumis, bien que sur une très faible surface, au risque inondation d'une part, et présente une sensibilité légèrement plus importante au feu de forêt. Ce risque reste toutefois faible.

Thématique	Sous-thématique	Hypothèse 1 Fabrègues	Hypothèse 2 Fabrègues	Hypothèse 3 Cournonterral	Comparaison des variantes
				→ Le site est en zone potentiellement sujette aux débordements de nappe	
	Mouvements de terrain	Le site est concerné par un aléa de retrait-gonflement des argiles moyen	Le site est concerné par un aléa de retrait-gonflement des argiles moyen	Le site est concerné par un aléa de retrait-gonflement des argiles moyen	
	Risque feu de forêt	→ Le site présente une faible sensibilité → Un boisement à 300 m au sud-est du site présente un aléa incendie de forêt fort	→ Le site présente une faible sensibilité	→ Le site présente une faible sensibilité → Un boisement au nord-est du site présente un aléa incendie de forêt fort	
Risques technologiques	TMD	→ Le site est bordé à l'est par la D613, ouverte au TMD	→ La D613, ouverte au TMD, passe à 500 m au sud-est	→ Le site n'est pas particulièrement soumis au risque TMD	L'hypothèse 1 est la moins favorable du fait de sa proximité avec la route D613
	Installations classées	→ Le site n'est pas soumis au risque industriel	→ Le site n'est pas soumis au risque industriel	→ Le site n'est pas soumis au risque industriel	
Milieu humain	Accessibilité, desserte, sécurité	→ L'accès par les usagers est facilité du fait de la localisation du site au carrefour de 3 grands axes de circulation : RD613, RD185 et RD27e7. Vigilance concernant la sécurité des piétons du fait de la forte fréquentation de ces axes. → Le réseau de transports en commun existant est plutôt modeste, particulièrement aux heures creuses. → Sur la commune, des bandes cyclables sont matérialisées le long de la majorité des axes structurants les zones d'extensions urbaines, de manière à desservir les équipements publics scolaires ou sportifs.	→ L'accès par les usagers est facilité du fait de la localisation du site au carrefour de 3 grands axes de circulation : RD613, RD185 et RD27e7. Vigilance concernant la sécurité des piétons du fait de la forte fréquentation de ces axes. → Le réseau de transports en commun existant est plutôt modeste, particulièrement aux heures creuses. → Sur la commune, des bandes cyclables sont matérialisées le long de la majorité des axes structurants les zones d'extensions urbaines, de manière à desservir les équipements publics scolaires ou sportifs.	→ L'accès par les usagers est facilité : le site est longé par l'axe structurant RM5 reliant Montpellier à l'est et Montbazin à l'ouest. Vigilance concernant la sécurité des piétons du fait de la forte fréquentation de cet axe → Le réseau de transport en commun desservant la commune est plutôt limité à l'heure actuel mais devrait être conforté d'ici 2025 par une ligne de bus à haut niveau de service prolongeant la ligne 5 de tramway → Le site est directement desservi par la piste cyclable bidirectionnelle reliant Cournonsec à Montpellier	Les hypothèses sont à peu près équivalentes en termes d'accessibilité avec un léger avantage pour Cournonterral concernant les modes actifs du fait de la proximité avec le centre-ville et de la desserte par la piste cyclable bidirectionnelle bien aménagée.
	Equipements	La commune dispose de nombreux équipements : 1 complexe sportif avec gymnase omnisports, 1 stade d'athlétisme, 5 courts de tennis, 3 terrains de football, 2 centres équestres, 1 parcours santé, 1 city	La commune dispose de nombreux équipements : 1 complexe sportif avec gymnase omnisports, 1 stade d'athlétisme, 5 courts de tennis, 3 terrains de football, 2 centres	La commune dispose de nombreux équipements : terrain de foot, city-stade, courts de tennis du complexe sportif Georges-Frêche, piscine intercommunale à proximité immédiate de	L'hypothèse 3 est plus favorable car plus proche des équipements sportifs et du centre-ville de la commune dans laquelle elle s'implante

Thématique	Sous-thématique	Hypothèse 1 Fabrègues	Hypothèse 2 Fabrègues	Hypothèse 3 Cournonterral	Comparaison des variantes
		stade. Ces équipements sont cependant assez éloignés du site. Une réserve foncière est programmée en vue de la construction d'un nouveau gymnase au sein de la ZAC du Collège	équestres, 1 parcours santé, 1 city stade. Ces équipements sont cependant assez éloignés du site. Une réserve foncière est programmée en vue de la construction d'un nouveau gymnase au sein de la ZAC du Collège	l'hypothèse d'implantation ainsi qu'une école primaire et deux écoles élémentaires. Les collèges les plus proches sont situés sur les communes limitrophes de Fabrègues et de Pignan.	
Urbanisme	-	Le site est en zonage IVNA Z1 qui correspond à « une zone, non équipée destinée à l'implantation de services et d'équipements publics, après réalisation des divers équipements ».	Le site est en zonage NC qui circonscrit une « zone de richesse économique dans laquelle les terrains doivent être réservés à l'exploitation agricole, l'élevage, l'exploitation des ressources du sous-sol ou de la forêt »	L'emprise du site est concernée par 3 zonages du PLU : → Zonage Nnsi correspondant à « une zone destinée à recevoir des équipements publics à vocation sportive et de loisirs, d'intérêt collectif » → Zonage Nn : « zone destinée à assurer la sauvegarde des sites naturels, coupure d'urbanisations, paysages ou écosystèmes » → Zonage An : « secteur à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles. Seules y sont autorisées les exploitations agricoles »	Seule l'hypothèse 1 est compatible avec le document d'urbanisme auquel elle est soumise.
Pollutions et nuisances	Anciens sites industriels Sites et sols pollués	→ Pas de site industriel ni de site pollué recensé dans un rayon de 500 m	→ Pas de site industriel ni de site pollué recensé dans un rayon de 500 m	→ Quelques sites industriels dans un rayon de 500 m, avec peu de probabilité de contamination	L'hypothèse 1, directement bordée par la RD163 classée en catégorie 2, est la plus soumise aux nuisances sonores. L'hypothèse 2 est la plus favorable.
	Nuisances sonores et voiries	→ Ambiance sonore perturbée par la RD163 (catégorie 2, portée de 250 m)	→ Aucune infrastructure classée à proximité du site	→ Ambiance sonore perturbée par la RM5 (catégorie 3, portée de 100 m)	
Intérêts patrimoniaux et paysagers	-	→ Pas de monument, de site classé ou inscrit dans un rayon de 500m	→ Site bordé par une zone de présomption de prescription archéologique (zonage archéologique de Fabrègues) → Pas de monument, de site classé ou inscrit dans un rayon de 500m	→ Pas de monument, de site classé ou inscrit dans un rayon de 500m	Les 3 hypothèses sont équivalentes.

Thématique	Sous-thématique	Hypothèse 1 Fabrègues	Hypothèse 2 Fabrègues	Hypothèse 3 Courmonterral	Comparaison des variantes
Milieu naturel	Zonages environnementaux	→ Le site est couvert par 3 PNA → Dans un rayon de 5 km autour du site se trouvent : 9 PNA, 7 ZNIEFF, 1 ZICO, 2 ZPS, 1 ZSC, 1 RNN, 1 APPB	→ Le site est couvert par 3 PNA → Dans un rayon de 5 km autour du site se trouvent : 9 PNA, 7 ZNIEFF, 1 ZICO, 2 ZPS, 1 ZSC, 1 RNN, 1 APPB	→ Le site est couvert par une ZPS, une ZNIEFF de type 2 et 4 PNA → Dans un rayon de 5 km autour du site se trouvent : 10 PNA, 8 ZNIEFF, 2 ZPS, 1 ZSC, 1 site classé, 1 site inscrit	Le site de Courmonterral (hyp 3.) présente l'enjeu le plus marqué en s'implantant notamment dans la ZPS et ZNIEFF 2 « Plaine de Fabrègues à Poussan » Les sites de Fabrègues sont plus favorables
	Réseaux écologiques	→ Site non concerné par un réservoir de biodiversité ou un corridor écologique, mais situé à proximité → Absence de zone humide connue dans un rayon de 500 m	→ Site non concerné par un réservoir de biodiversité ou un corridor écologique, mais situé à proximité → Absence de zone humide connue dans un rayon de 500 m	→ Site concerné dans sa moitié est par des réservoirs de biodiversité (milieux cultivés et semi-ouverts) et un corridor écologique (forêt) → Présence des zones humides dans un rayon de 500 m	L'hypothèse 3 présente l'enjeu le plus fort car le site constitue pour partie un réservoir de biodiversité et un corridor écologique. Il s'implante également dans un réseau de zones humides, qui a révélé grâce à un diagnostic spécifique. Il faut cependant noter que les deux sites de Fabrègues non pas fait l'objet de ce type d'expertise. Les sites de Fabrègues sont plus favorables
	Habitats naturels et flore	→ Habitats à faible enjeu local de conservation → Présence potentielle de 2 espèces de flore protégée	→ Habitats à faible enjeu local de conservation → Présence potentielle de 3 espèces de flore protégée	→ Habitats à faible enjeu local de conservation → 3 espèces de flore patrimoniale et 1 protégée	Les hypothèses 2 et 3 sont les plus défavorables du fait de la présence potentielle de plusieurs espèces de flore protégées. Le site de Courmonterral (hyp. 3) est concerné par une espèce de flore protégée, mais de manière ponctuelle (deux pieds recensés). L'hypothèse 3 semble la plus favorable. Il faut toutefois noter que l'analyse des sites de Fabrègues repose sur des potentialités.
	Faune	→ Avifaune : site favorable à la nidification de nombreuses espèces (Cisticole/Pipit/Tarier) et à la chasse de rapaces → Amphibiens : Habitats potentiels pour la reproduction des amphibiens communs lors des périodes pluvieuses	→ Avifaune : milieux arborés favorables à la nidification du Rollier d'Europe. Milieux ouverts favorables à la reproduction de l'Édicnème criard, du Pipit rousseline et de la Cisticole des joncs. → Amphibiens : Habitats potentiels pour la reproduction des	→ Avifaune : site favorable à la reproduction d'espèces → Amphibiens : Présence de quelques habitats de reproduction (fossé et bassin de rétention) pour au moins 5 espèces communes → Reptiles : site fréquenté par le Lézard ocellé pour la reproduction	Les hypothèses 2 et 3 présentent les enjeux écologiques les plus marqués, car concernées par des habitats favorables au Lézard ocellé (espèce protégée et patrimoniale). L'hypothèse 1 est la plus favorable, malgré la présence d'habitats favorables à de

Thématique	Sous-thématique	Hypothèse 1 Fabrègues	Hypothèse 2 Fabrègues	Hypothèse 3 Cournonterral	Comparaison des variantes
		→ Reptiles : site favorable au Seps strié et à la Couleuvre de Montpellier. → Chiroptères : présence d'alignement d'arbres favorable au transit. Habitats favorables à la chasse d'espèces communes et ubiquistes.	amphibiens communs lors des périodes pluvieuses → Reptiles : présence potentielle de gîtes pour le Lézard ocellé, la Couleuvre de Montpellier, la Couleuvre à échelons → Chiroptères : présence d'alignement d'arbres favorable au transit. Habitats favorables à la chasse d'espèces communes et ubiquistes.	et l'alimentation et favorable à d'autres espèces à enjeu → Chiroptères : site utilisé en transit saisonnier par de nombreuses espèces à fort enjeu	nombreuses espèces d'oiseaux protégées et patrimoniales (Cisticole des joncs, Pipit rousseline, Tarier pâle).

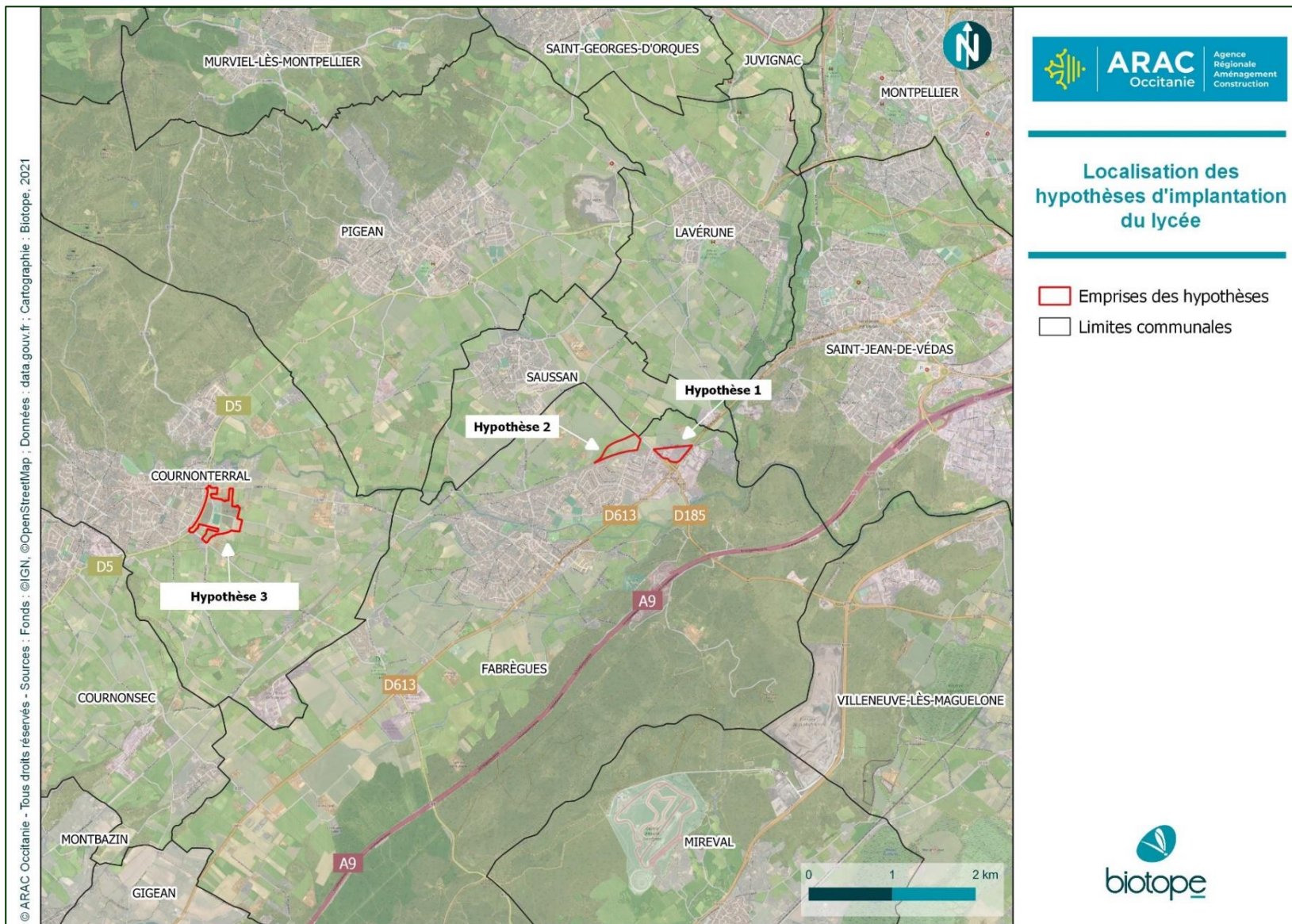


Figure 14 : Localisation des hypothèses, Biotopie 2021

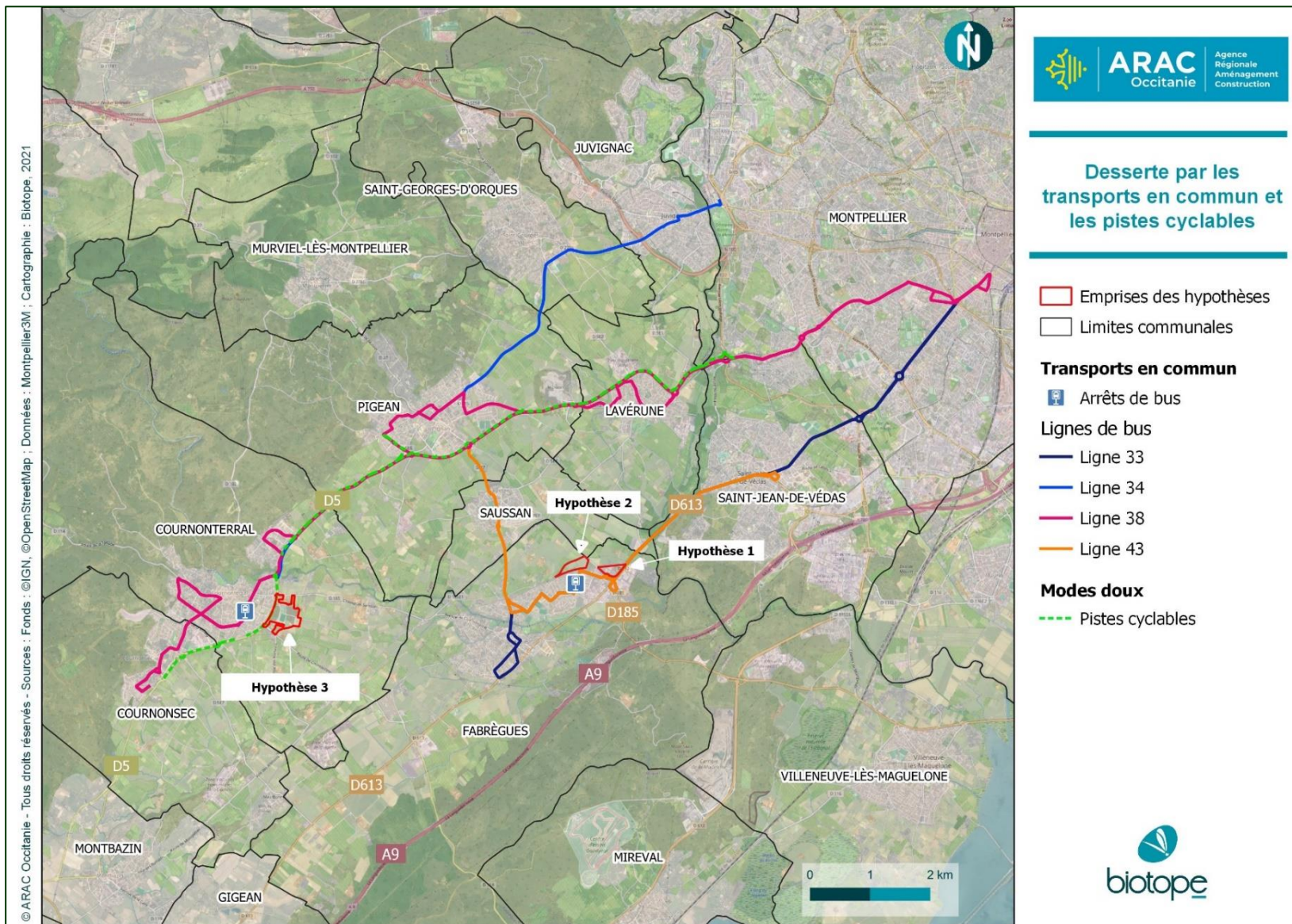


Figure 15 : Réseau de transport en commun desservant les hypothèses d'implantation du lycée, Biotopie 2021

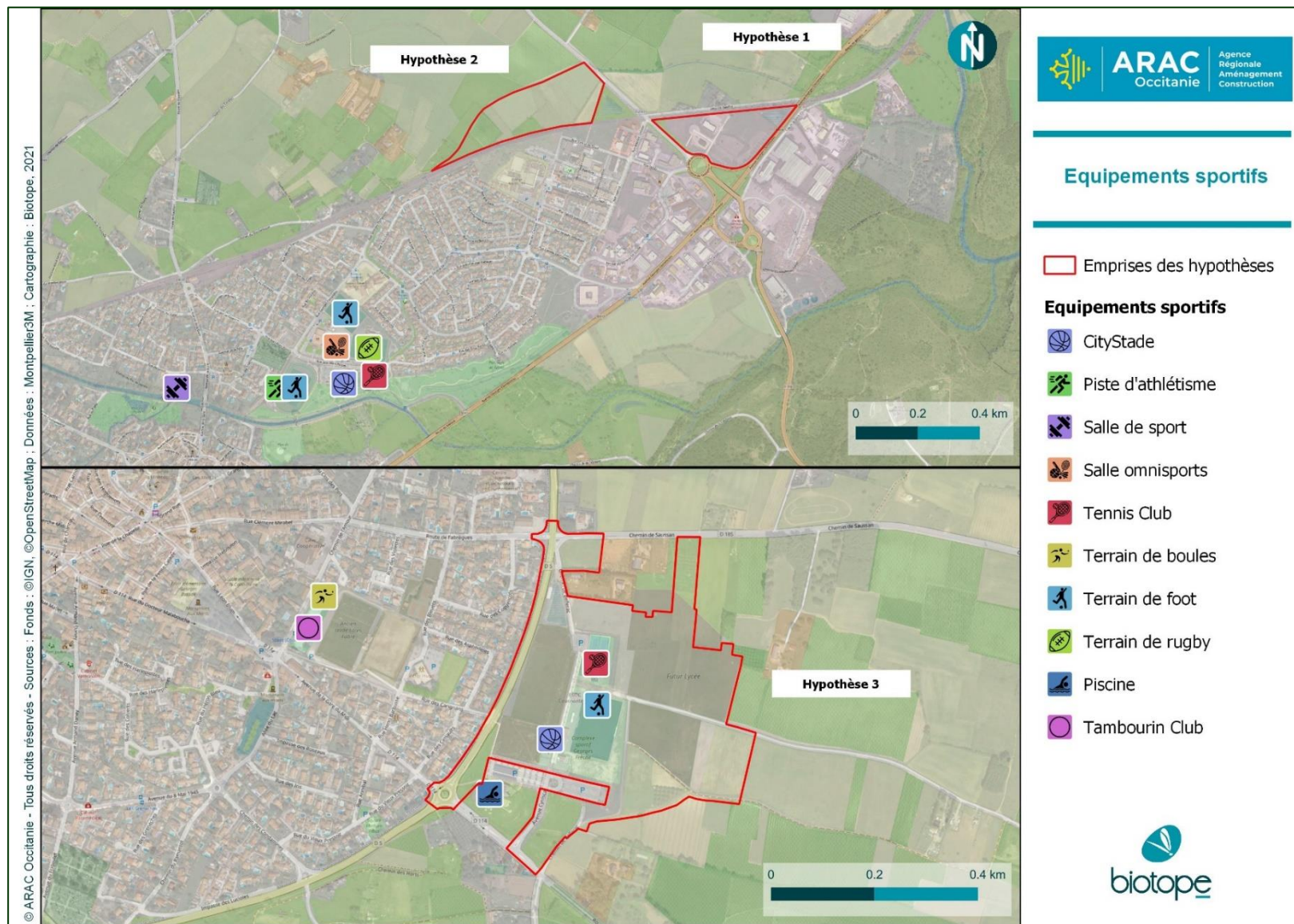


Figure 16 : Equipements sportifs à proximité des hypothèses d'implantation du lycée

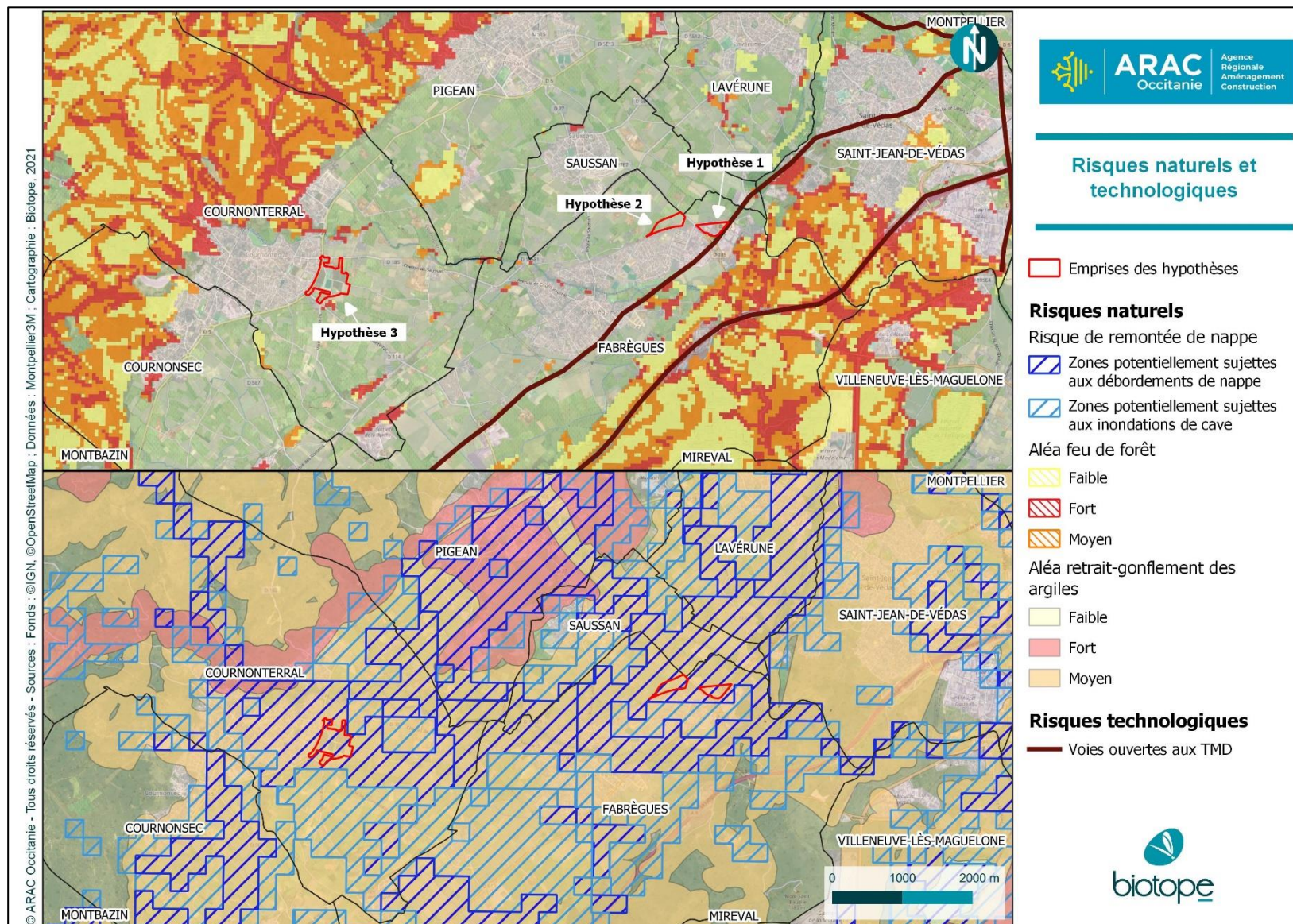


Figure 17 : Risques naturels et technologiques, Biotopie 2021

4 Annexes

Annexe 1 : Synthèse des statuts règlementaires

Synthèse des textes de protection faune/flore applicables sur l'aire d'étude

Groupe d'espèces	Niveau européen	Niveau national	Niveau régional et/ou départemental
Flore	Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite directive « Habitats / Faune / Flore », articles 12 à 16	Arrêté du 20 janvier 1982 (modifié) relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire	Arrêté du 29 octobre 1997 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Languedoc-Roussillon
Insectes	Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite directive « Habitats / Faune / Flore », articles 12 à 16	Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (NOR : DEVN0752762A)	(néant)
Reptiles Amphibiens	Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite directive « Habitats / Faune / Flore », articles 12 à 16	Arrêté du 19 novembre 2007 fixant la liste des amphibiens et reptiles protégés sur l'ensemble du territoire (NOR : DEVN0766175A) Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département (NOR : ATEN9980224A)	(néant)
Oiseaux	Directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009, dite directive « Oiseaux »	Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire (NOR : DEVN0914202A) Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département (NOR : ATEN9980224A)	(néant)
Mammifères dont chauves-souris	Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite directive « Habitats / Faune / Flore », articles 12 à 16	Arrêté du 23 avril 2007 (modifié) fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (NOR : DEVN0752752A) Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département (NOR : ATEN9980224A)	(néant)

Annexe 2 : Liste complète des espèces présentes

- Espèces végétales

Liste des espèces végétales						
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminante ZNIEFF	Protection	Pelouses	Friches	Fourrés
<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	Aigremoine eupatoire, Francormier			X		
<i>Agrostis castellana</i> Boiss. & Reut., 1842	Agrostide de Castille			X		
<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916	Ailante glanduleux, Faux vernis du Japon, Ailante, Ailanthe					X
<i>Allium polyanthum</i> Schult. & Schult.f., 1830	Ail à nombreuses fleurs, Poireau des vignes				X	
<i>Althaea cannabina</i> L., 1753	Guimauve faux-chanvre				X	
<i>Amaranthus hybridus</i> L., 1753	Amarante hybride				X	
<i>Aristolochia clematitis</i> L., 1753	Aristolochie clématite, Poison de terre			X		
<i>Arundo donax</i> L., 1753	Canne de Provence, Grand roseau				X	
<i>Asparagus acutifolius</i> L., 1753	Asperge sauvage					X
<i>Atriplex patula</i> L., 1753	Arroche étalée				X	
<i>Avena</i> L., 1753 sp.					X	
<i>Bartsia trixago</i> L., 1753	Bellardie, Bartsie trixago, Bellardie Germandrée			X		
<i>Beta vulgaris</i> subsp. <i>maritima</i> (L.) Arcang., 1882	Bette maritime, Betterave maritime				X	
<i>Bituminaria bituminosa</i> (L.) C.H.Stirt., 1981	Trèfle bitumeux, Trèfle bitumineux				X	
<i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds., 1762	Chlorette, Chlore perfoliée			X		
<i>Bothriochloa barbinodis</i> (Lag.) Herter, 1940	Barbon Andropogon			X	X	
<i>Brachypodium phoenicoides</i> (L.) Roem. & Schult., 1817	Brachypode de Phénicie			X		
<i>Bromopsis erecta</i> (Huds.) Fourr., 1869	Brome érigé			X		
<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	Brome mou				X	
<i>Carlina corymbosa</i> L., 1753	Carlina en corymbe			X		
<i>Catapodium rigidum</i> (L.) C.E.Hubb., 1953	Pâturin rigide, Desmazérie rigide			X	X	

Liste des espèces végétales						
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminante ZNIEFF	Protection	Pelouses	Friches	Fourrés
<i>Celtis australis</i> L., 1753	Micocoulier de provence, Falabreguier					X
<i>Centaurea aspera</i> L., 1753	Centaurée rude				X	
<i>Chenopodium album</i> L., 1753	Chénopode blanc, Senousse				X	
<i>Chondrilla juncea</i> L., 1753	Chondrilla à tige de jonc, Chondrilla effilée				X	
<i>Cichorium intybus</i> L., 1753	Chicorée amère, Barbe-de-capucin				X	
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs, Chardon des champs				X	
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé				X	
<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies, Herbe aux gueux					X
<i>Clinopodium nepeta</i> (L.) Kuntze, 1891	Calament glanduleux			X	X	
<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs, Vrillée				X	
<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin, Sanguine					X
<i>Crataegus azarolus</i> L., 1753	Épine d'Espagne					X
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai					X
<i>Crepis foetida</i> L., 1753	Crépide fétide				X	
<i>Crepis pulchra</i> L., 1753	Crépide élégante, Crépide jolie			X	X	
<i>Cynodon dactylon</i> (L.) Pers., 1805	Chiendent pied-de-poule, Gros chiendent				X	
<i>Cyperus eragrostis</i> Lam., 1791	Souchet vigoureux, Souchet robuste				X	
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule			X	X	
<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage, Daucus carotte			X	X	
<i>Digitaria sanguinalis</i> (L.) Scop., 1771	Digitaire sanguine, Digitaire commune				X	
<i>Diplotaxis eruroides</i> subsp. <i>eruroides</i> (L.) DC., 1821					X	
<i>Diplotaxis tenuifolia</i> (L.) DC., 1821	Diplotaxe vulgaire, Roquette jaune				X	
<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	Cabaret des oiseaux, Cardère				X	

Liste des espèces végétales						
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminante ZNIEFF	Protection	Pelouses	Friches	Fourrés
	à foulon, Cardère sauvage					
<i>Dittrichia viscosa</i> subsp. <i>viscosa</i> (L.) Greuter, 1973	Inule visqueuse				X	
<i>Echinops ritro</i> L., 1753	Échinops, Chardon bleu			X		
<i>Echium vulgare</i> L., 1753	Vipérine commune, Vipérine vulgaire				X	
<i>Elytrigia campestris</i> (Godr. & Gren.) Kerguélen ex Carreras, 1986	Chiendent des champs			X		
<i>Equisetum ramosissimum</i> Desf., 1799	Prêle très rameuse, Prêle rameuse				X	
<i>Erigeron bonariensis</i> L., 1753	Érigéron crépu				X	
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Conyze du Canada				X	
<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	Chardon Roland, Panicaud champêtre			X	X	
<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753	Bonnet-d'évêque					X
<i>Euphorbia cyparissias</i> L., 1753	Euphorbe petit- cyprés, Euphorbe faux Cyprés				X	
<i>Euphorbia segetalis</i> L., 1753	Euphorbe des moissons				X	
<i>Foeniculum vulgare</i> Mill., 1768	Fenouil commun				X	
<i>Fraxinus angustifolia</i> Vahl, 1804	Frêne à feuilles étroites					X
<i>Galactites tomentosus</i> Moench, 1794	Chardon laiteux				X	
<i>Galium mollugo</i> L., 1753	Gaillet commun, Gaillet Mollugine				X	
<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean					X
<i>Heliotropium europaeum</i> L., 1753	Héliotrope d'Europe				X	
<i>Helminthotheca echioides</i> (L.) Holub, 1973	Picride fausse Vipérine				X	
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	Houlque laineuse, Blanchard			X		
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean			X	X	
<i>Inula conyzae</i> (Greiss.) DC., 1836	Inule conyze, Inule squarreuse			X		
<i>Iris foetidissima</i> L., 1753	Iris fétide, Iris gigot, Glaïeul puant			X		

Liste des espèces végétales						
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminante ZNIEFF	Protection	Pelouses	Friches	Fourrés
<i>Jasminum fruticans</i> L., 1753	Jasmin jaune, Jasmin d'été			X		
<i>Juniperus communis</i> L., 1753	Genévrier commun, Peteron					X
<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	Laitue scariole, Escarole				X	
<i>Lathyrus latifolius</i> L., 1753	Gesse à larges feuilles, Pois vivace			X		
<i>Linum usitatissimum</i> subsp. <i>angustifolium</i> (Huds.) Thell., 1912	Lin à feuilles étroites, Lin bisannuel			X		
<i>Lonicera japonica</i> Thunb., 1784	Chèvrefeuille du Japon					X
<i>Lotus dorycnium</i> L., 1753	Lotier dorycnium, Dorycnie à cinq feuilles			X		
<i>Malva sylvestris</i> L., 1753	Mauve sauvage, Mauve sylvestre, Grande mauve				X	
<i>Melilotus albus</i> Medik., 1787	Mélilot blanc			X	X	
<i>Mentha suaveolens</i> Ehrh., 1792	Menthe à feuilles rondes			X	X	
<i>Muscari comosum</i> (L.) Mill., 1768	Muscari à toupet, Muscari chevelu			X	X	
<i>Oloptum miliaceum</i> (L.) Röser & Hamasha, 2012	Piptathère faux millet				X	
<i>Ononis spinosa</i> L., 1753	Bugrane épineuse, Arrête-boeuf					X
<i>Origanum vulgare</i> L., 1753	Origan commun			X		
<i>Oxyris alba</i> L., 1753	Rouvet blanc					X
<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	Coquelicot				X	
<i>Phillyrea angustifolia</i> L., 1753	Alavert à feuilles étroites					X
<i>Phillyrea latifolia</i> L., 1753	Alavert à feuilles larges, Filaria à larges feuilles					X
<i>Phlomis herba-venti</i> subsp. <i>herba-venti</i> L., 1753	Herbe au vent			X		
<i>Picris hieracioides</i> L., 1753	Picride éperviaire, Herbe aux vermisseaues				X	
<i>Pinus halepensis</i> Mill., 1768	Pin blanc de Provence, Pin d'Alep, Pin blanc					X
<i>Pistacia lentiscus</i> L., 1753	Lentisque, Arbre au mastic					X
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé, Herbe			X	X	

Liste des espèces végétales						
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminante ZNIEFF	Protection	Pelouses	Friches	Fourrés
	aux cinq coutures					
<i>Platanus x hispanica</i> Mill. ex Münchh., 1770	Platane d'Espagne					X
<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	Renouée des oiseaux, Renouée Traînasse				X	
<i>Populus nigra</i> L., 1753	Peuplier commun noir, Peuplier noir				X	
<i>Portulaca oleracea</i> L., 1753	Pourpier cultivé, Porcelane				X	
<i>Potentilla hirta</i> L., 1753	Potentille velue			X		
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante, Quintefeuille			X	X	
<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	Pimprenelle à fruits réticulés			X	X	
<i>Prunus dulcis</i> (Mill.) D.A.Webb, 1967	Amandier amer					X
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Épine noire, Prunellier, Pelossier					X
<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh., 1800	Pulicaire dysentérique			X (humide)		
<i>Pyracantha coccinea</i> M.Roem., 1847	Buisson ardent, Pyracantha					X
<i>Rapistrum rugosum</i> (L.) All., 1785	Rapistre rugueux, Ravaniscle				X	
<i>Rosa</i> L., 1753 sp.						X
<i>Rubus</i> L., 1753 sp.						X
<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Patience crépue, Oseille crépue				X	
<i>Saponaria officinalis</i> L., 1753	Saponaire officinale, Savonnière, Herbe à savon			X		
<i>Scabiosa atropurpurea</i> L., 1753	Scabieuse pourpre foncé, Scabieuse des jardins			X	X	
<i>Schedonorus arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824	Fétuque Roseau			X		
<i>Scirpoides holoschoenus</i> (L.) Soják, 1972	Scirpe-jonc			X		
<i>Seseli tortuosum</i> L., 1753	Séséli tortueux			X		
<i>Setaria verticillata</i> (L.) P.Beauv., 1812	Sétaire verticillée, Panic verticillé				X	
<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	Laiteron potager, Laiteron lisse				X	

Liste des espèces végétales						
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminante ZNIEFF	Protection	Pelouses	Friches	Fourrés
<i>Sophora japonica</i> L., 1767	Sophora du Japon, Arbre de miel					
<i>Sorghum halepense</i> (L.) Pers., 1805	Sorgho d'Alep, Herbe de Cuba					
<i>Symphyotrichum squamatum</i> (Spreng.) G.L.Nesom, 1995	Aster écailleux				X	
<i>Torilis arvensis</i> (Huds.) Link, 1821	Torilis des champs				X	
<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	Salsifis des prés			X	X	
<i>Trifolium angustifolium</i> L., 1753	Trèfle à folioles étroites, Queue-de-renard				X	
<i>Tyrimnus leucographus</i> (L.) Cass., 1826	Tyrimne à taches blanches				X	
<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	Petit orme, Orme champêtre					X
<i>Urospermum dalechampii</i> (L.) Scop. ex F.W.Schmidt, 1795	Urosperme de Daléchamps			X	X	
<i>Verbascum blattaria</i> L., 1753	Molène blattaire, Herbe aux mites				X	
<i>Verbascum sinuatum</i> L., 1753	Molène sinuée				X	
<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	Verveine officinale				X	

- Insectes

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			
		Europe	France	Menace nationale	Menace régionale	Dét. ZNIEFF	Rareté régionale
<i>Sympetrum Newman, 1833 sp.</i>	/	-	-	-	-	-	-
<i>Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)</i>	Procris	-	-	LC	LC	-	-
<i>Melitaea didyma (Esper, 1778)</i>	Mélitée orangée	-	-	LC	LC	-	-
<i>Papilio machaon Linnaeus, 1758</i>	Machaon	-	-	LC	LC	-	-

- Reptiles

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			
		Europe	France	Menace nationale	Menace régionale	Dét. ZNIEFF	Rareté régionale
<i>Malpolon monspessulanus (Hermann, 1804)</i>	Couleuvre de Montpellier	-	PN	LC	-	-	-

- Oiseaux

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			
		Europe	France	Menace nationale	Menace régionale	Dét. ZNIEFF	Rareté régionale
<i>Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)</i>	Chardonneret élégant	-	PN	-	-	-	-
<i>Circus pygargus (Linnaeus, 1758)</i>	Busard cendré	An. I	PN	-	-	-	-

<i>Columba palumbus</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	Pigeon ramier	-	-	-	-	-	-
<i>Delichon urbicum</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	Hirondelle de fenêtre	-	PN	-	-	-	-
<i>Erithacus rubecula</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	Rougegorge familial	-	PN	-	-	-	-
<i>Hirundo rustica</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	Hirondelle rustique	-	PN	-	-	-	-
<i>Merops apiaster</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	Guêpier d'Europe	-	PN	-	-	-	-
<i>Pica pica</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	Pie bavarde	-	-	-	-	-	-



Biotope Siège Social
22, boulevard Maréchal Foch
B.P. 58
34140 MÈZE
Tél. : +33 (0)4 67 18 46 20
www.biotope.fr

